COMMUNE DE BARTENHEIM

ISSN 3001-2600

S'Blättle

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE BARTENHEIM

N°10 • Août 2026



La nouvelle équipe municipale

Dossier

Règlement Municipal des Constructions : l'évolution urbanistique de Bartenheim

ADMINISTRATION

Les élections municipales, les commissions et comités

p.3-4

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique : un envahisseur qui menace les abeilles

p.12-13

VIE DE LA COMMUNE

Place Bostaetter : inauguration du square Monique-et-Pierre-Bostaetter

p.24



Chères habitantes,
chers habitants de Bartenheim et Bartenheim-la-Chaussée,

Après un printemps particulièrement animé et marqué par des épisodes de forte chaleur, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos manifestations estivales.
Nos désormais incontournables soirées **Biergarten** ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès, grâce à l'engagement et à la mobilisation de nos associations. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.
Je salue l'amicale des sapeurs-pompiers, qui a assuré avec enthousiasme et professionnalisme, l'organisation du traditionnel bal tricolore qui a remporté un joli succès, malgré l'annulation du feu d'artifice.
Ces moments festifs, appréciés par les habitants comme par les visiteurs, participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité de la commune.
Au-delà des évènements, je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait preuve de solidarité et de bienveillance durant les périodes de canicule.

Un mot sur les prochaines élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 27 septembre à Colmar : les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens, mais par un collège de « grands électeurs », composé principalement des élus locaux (maires, adjoints au maire, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux, ainsi que de parlementaires). La commune de Bartenheim compte 15 grands électeurs plus 5 suppléants.

La rentrée est proche, porteuse de nouveaux projets. C'est avec optimisme que nous abordons cette nouvelle saison, convaincus que la convivialité et la cohésion restent les plus belles richesses de notre village.

Dans cet esprit, nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion d'un nouvel évènement : **S' Bratzale Traffa**.
Des rendez-vous conviviaux animés par nos diverses associations dans le square Bretzel.
Ils auront lieu les vendredis 11 et 18 septembre, ainsi que les 2 et 16 octobre, à partir de 18h.

Venez partager un moment d'échange autour d'un verre et d'un petit casse-croûte. Pas de musique, pas de danse, simplement le plaisir de se retrouver, de discuter, d'échanger des souvenirs, des idées ou des projets, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Ces rencontres sont ouvertes à tous, avec une attention particulière pour nos aînés qui ont tant à apporter à la vie de notre commune. Elles sont l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent et de faire vivre cet esprit de proximité auquel nous sommes tous attachés.

Je vous souhaite une belle fin de saison estivale, une excellente rentrée et espère vous retrouver nombreux lors de ces moments de convivialité qui font la richesse de notre vie locale.

Bien chaleureusement,

Bernard KANNENGIESER

LE SQUARE LE BRETZEL NOMMÉ AUX VICTOIRES DU PAYSAGE 2026

Après avoir été lauréat des Trophées des collectivités d'Alsace, notre square a été retenu pour le concours national « Les Victoires du Paysage 2026 » initié par VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Ce jury, composé de professionnels du paysage, de représentants d'associations professionnelles, de journalistes spécialisés et d'autres personnalités réputées pour leur expertise et leur intérêt porté à la cause du paysage, se déplacera en septembre afin d'évaluer la pertinence de la conception et de la qualité de réalisation du chantier et de l'entretien du site.



Nous attendons avec impatience le choix du jury : **rendez-vous le 9 décembre à Paris où M. le Maire se rendra avec une délégation.**

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Notre liste, unique candidate, a été élue avec un taux de participation de 40,14 %, représentant 1 166 électeurs.

Pour une commune de la taille de Bartenheim (environ 4 200 habitants), le conseil municipal est composé de 27 membres. Afin de mener à bien ses différentes missions, le maire, Bernard KANNENGIESER, s'est entouré d'une équipe de 8 adjoints et de 3 conseillers délégués.

Découvrez ci-dessous l'équipe municipale et l'attribution de leurs compétences.



Bernard KANNENGIESER
Maire de Bartenheim
Vice-président SLA petite enfance



Marie-Rose SCHOLER
1ère adjointe au maire *Conseillère communautaire*
- L'urbanisme et la protection du patrimoine
- L'environnement, le développement durable et l'économie d'énergie
- Les affaires agricoles, les chemins ruraux
- La rédaction du « S'Blättle » et du « Quoi de neuf ? »
- Le conseil municipal des enfants

Représentation du maire en cas d'empêchement ou d'absence de celui-ci



Sébastien MASMUNSTER
Adjoint au maire
- Les affaires techniques et les travaux
- Les espaces verts, la biodiversité et le fleurissement
- Le cadre de vie, la propreté urbaine
- Les permissions de voirie et arrêtés de circulation
- Les aires de jeux de plein air



Marie-Christine BROGLIE
Adjointe au maire
- Les affaires scolaires
- Les relations avec l'éducation nationale
- Les manifestations caritatives
- Les affaires sociales
- L'attribution des logements communaux et aidés
- Les bâtiments scolaires



Ariel BISSELBACH
Adjoint au maire
- La sécurité et la prévention routière
- Les manifestations sportives
- Les relations avec les associations sportives
- Les locations de l'Espace 2000
- Les relations avec les seniors



Laetitia HOLDER
Adjointe au maire
- Les fêtes, les cérémonies, réceptions
- Les affaires sanitaires, la santé
- Les affaires périscolaires
- Les bâtiments du périscolaire et de la crèche
- Les grands anniversaire colis+ suivi
- Le jumelage avec Bascons



Dominique SCHITTLY
Adjoint au maire
- Les finances de la commune
- La sécurité et l'accessibilité aux espaces publics et aux ERP
- Correspondant défense



Sylvie AYME
Adjointe au maire
- L'économie et l' optimisation des ressources financières
- Le commerce, l'artisanat, l'industrie, le marché hebdomadaire
- Les affaires concernant l'emploi et la formation



Claude HASSLER
Adjoint au maire
- Les relations avec les associations culturelles / Espace de Vie Sociale
- Relation Maison pour Tous et location de salles communales
- Les relations avec la résidence séniors
- Le site internet de la commune et les applis (Illiwap, facebook…)
- L'état civil, le cimetière et les pompes funèbres

POUR TOUT CONTACT :
mairie@bartenheim.fr

COMMISSIONS ET COMITÉS

Les commissions municipales sont des groupes de travail créés pour étudier les dossiers avant qu'ils ne soient votés en conseil municipal.
Elles sont exclusivement composées de **conseillers municipaux**.

Elles préparent le travail, donnent des avis sur les projets de la mairie, mais n'ont aucun pouvoir de décision. Le conseil municipal reste le seul décideur.

Commissions	Vice-présidents
Finances	Dominique SCHITTLY
Urbanisme /PLU	Marie-Rose SCHOLER
Technique/Travaux	Sébastien MASMUNSTER
Appels d'offres	Bernard KANNENGIESER
Service public	Bernard KANNENGIESER
Fêtes et cérémonies	Laetitia HOLDER

Les comités consultatifs municipaux comprennent des élus municipaux et des personnes extérieures (représentants d'associations, experts locaux).

Leur rôle est purement consultatif. Ils permettent de faire remonter les besoins des usagers, de donner des avis ou de proposer des idées sur des sujets précis, mais n'ont aucun pouvoir de décision. Le conseil municipal reste le seul décideur.

Comités consultatifs	Vice-présidents
Scolaire et périscolaire	Marie-Christine BROGLIE
Agriculture	Marie-Rose SCHOLER
Environnement et développement durable	Marie-Rose SCHOLER
Sécurité et accessibilité	Ariel BISSELBACH
Projet résidence senior	Alain HEINRICH
Santé	Laetitia HOLDER
Suivi Espace 2000	Philippe KIELWASSER
Jumelage	Laetitia HOLDER
Communication	Claude HASSLER
Espace vert embellissement	Sébastien MASMUNSTER
Économie commerçants artisans	Sylvie AYME
Optimisation bâtiments communaux	Jérôme NOEGLEN
Vie associative sport et culture	Ariel BISSELBACH
Conseil municipal des enfants	Marie-Rose SCHOLER

INFORMATION CONCERNANT LES CONDITIONS DE DÉCOLLAGE VERS LE NORD À L'EUROAIRPORT

Durant la période estivale, l'EuroAirport enregistre une augmentation significative du trafic aérien, portant le nombre moyen de décollages quotidiens à environ **160 mouvements, contre 130 le reste de l'année**.

En conditions normales, les aéronefs décollent face au vent. Afin de générer la portance nécessaire à l'envol, la vitesse aérodynamique - c'est-à-dire la vitesse de l'air s'écoulant autour des ailes - prime sur la vitesse par rapport au sol.
Bien que la répartition annuelle moyenne s'établisse à 85 % de décollages vers le sud et 15 % vers le nord, les conditions météorologiques actuelles - **caractérisées par des vents dominants provenant du nord** - impliquent une orientation des décollages en direction du nord, et par conséquent au-dessus de la commune de Bartenheim. Un phénomène similaire avait déjà été relevé en juillet 2025, période durant laquelle 46 % des décollages avaient été effectués vers le nord.

MODALITÉS DE CONTACT ET RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation relative aux nuisances sonores ou aux trajectoires, les usagers et riverains sont invités à s'adresser au service compétent :
Service Environnement de l'EuroAirport :
enviro@euroairport.com

SIGNATURE DU 2E CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

La commune de Bartenheim est soumise aux obligations de production de logements sociaux de la loi SRU depuis 2011.

Au premier janvier 2024, avec 7,77 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales (pour un objectif de 20 %), la dynamique de rattrapage est toujours en cours sur la commune. Aussi, dans la continuité du CMS signé pour la période 2023-2025, la commune s'engage au renouvellement de ce contrat pour la période 2026-2028 afin de se doter de moyens pour **favoriser le développement de son parc social**, ceci dans la perspective de répondre aux besoins de logements sociaux imposés par la loi SRU.

Ce contrat est un contrat tripartite entre la commune, Saint-Louis Agglomération et l'État.



ADMINISTRATION
URBANISME

QUELLES SONT LES FONCTIONS DU CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal dont le siège est à la mairie de Bartenheim. Sa création est obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants. Il est présidé par Monsieur le Maire accompagné du conseil d'administration composé d'élus et de membres nommés. Celui-ci est renouvelé à chaque nouvelle élection municipale.

Le CCAS exerce une diversité de missions dans le domaine du social : instruction des demandes d'aide sociale, domiciliation, accueil et analyse des besoins sociaux, tenue du registre des personnes vulnérables, logements sociaux, aide alimentaire, aide dans les tâches administratives, fête de Noël des aînés, …

Il bénéfice d'une autonomie budgétaire financée principalement par une subvention communale. Il est possible de soutenir le CCAS par un don ouvrant droit à une réduction d'impôts.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le CCAS à la mairie de Bartenheim au 03 89 70 76 05 ou par mail : etatcivil@bartenheim.fr

MODIFICATION N°4 DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

La commune de Bartenheim a engagé la modification n°4 de son Plan Local d'Urbanisme afin d'adapter les règles d'urbanisme aux besoins actuels de la population, tout en préservant les orientations générales de son projet d'aménagement.

Cette évolution vise à **favoriser le bien commun** en facilitant la réalisation de projets adaptés aux caractéristiques des terrains, sans compromettre le cadre de vie des propriétés voisines.

Le règlement est simplifié et rendu homogène à l'échelle du ban communal, le rendant plus lisible grâce à plusieurs ajustements et notamment par l'ajout d'un glossaire.

La modification prévoit également la **mise à jour des emplacements réservés**, le **reclassement du secteur AUb4 en zone UB pour permettre son urbanisation**, ainsi que l'**adaptation de certaines orientations d'aménagement**.

L'ensemble de ces évolutions permet de répondre aux besoins des habitants, d'accompagner le développement maîtrisé de la commune et de concilier les projets de chacun avec le respect du voisinage et de l'intérêt général.

FLEURISSEMENT DU CARREFOUR CENTRAL

L'embellissement du centre du village poursuit son chemin. Les plantations de fleurs ont été mises en place sur le rond-point central.





La Charte du Bien Vivre Ensemble

à Bartenheim et à Bartenheim-la-Chaussée

LES NUISANCES SONORES

Parce que la beauté de notre environnement commence au pas de notre porte, et que le silence des uns fait le repos des autres ! **Sommes-nous bien attentifs à l'écho de nos activités ?**

LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

- **Les dimanches et jours fériés, il est interdit d'utiliser les machines** telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques…
- **Durant la semaine,** pensez à respecter les horaires d'utilisation mentionnés dans l'arrêté municipal n° 75/2021 de la commune datant du 29 mars 2021 :
 > **pour les particuliers :** du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h à 12h et de 14h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h,
 > **pour les professionnels :** du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 7h à 20h.

LES FÊTES EN EXTÉRIEUR

Musique, éclats de voix… Une fête exceptionnelle en vue ? Prévenez vos voisins à l'avance, ils apprécieront votre démarche et supporteront plus facilement les nuisances sonores. **Entre 22h et 7h**, tout bruit excessif constitue du **tapage nocturne**.

LES PISCINES

Si cet équipement est fort agréable pour son propriétaire, les voisins subissent parfois à distance les bruits autour du bassin : cris, plongeons, éclats de voix lors de soirées, …

- Pensez à **isoler phoniquement la pompe**.
- Réglez l'**intensité de la musique**.
- Respectez les **règles de vidange**.
- **Entre 22h et 7h**, tout bruit excessif constitue du **tapage nocturne**.

LES ANIMAUX

Veillez à ce que **votre chien n'aboie pas de façon répétée ou prolongée**.

LES VÉHICULES THERMIQUES

Voitures, motos, mobylettes… : veillez à ce que votre véhicule **respecte le niveau de décibels autorisé**.

LES INCIVILITÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC

LES ANIMAUX ET LA PROPRETÉ

- **Divagations :** lors de vos promenades, **il est interdit de laisser vagabonder votre chien** dans les rues, sur les places et autres emplacements de la voie publique. **Votre animal doit être tenu en laisse.**
- **Déjections canines :** vous avez l'**obligation de ramasser les excréments de votre chien**. La commune met à votre disposition plus de 20 poubelles « pour déjections canines » équipées de distributeurs de sacs.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Il est strictement interdit d'abandonner des déchets sur le domaine public et sur les chemins ruraux de la commune. Le non-respect de cette interdiction est puni d'une amende de 1 500 €. Pour rappel, les horaires d'ouverture de la **déchetterie à Bartenheim** > mardi : 14h-18h / mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h / samedi : 9h-12h et 13h-17h. Les Points d'Apport Volontaire : **respectez les horaires de dépôt et ne rien déposer à côté de ces conteneurs.**

LES VOITURES ET LE STATIONNEMENT

La fluidité des déplacements est la clé d'un accès serein pour chacun !

- **La sécurité :** respectez les limitations de vitesse (en particulier les zones 20 et 30), pour protéger nos enfants et les piétons.
- **Pas de stationnement sauvage :** interdiction de se garer sur les trottoirs et sur les pistes cyclables. Laissez la place aux poussettes, aux fauteuils roulants et aux cyclistes !
- **Voies de secours :** ne stationnez jamais sur un emplacement interdit ou gênant. Les pompiers et ambulances doivent pouvoir intervenir à tout moment.
- **Mécanique :** le bricolage sauvage (réparation ou entretien de son véhicule) est interdit sur le domaine public.
- **Véhicules-épaves :** il est strictement interdit d'abandonner un véhicule-épave sur le ban de la commune.

LES VÉLOS

Pour votre sécurité et celle des autres, **utilisez les pistes cyclables et les zones partagées**.

LE BON VOISINAGE

Pour un cadre de vie agréable, voici les bons réflexes à adopter.

LE JARDINAGE ET L'ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS

- **Taille de printemps :** élaguez et taillez régulièrement vos végétaux pour qu'ils ne débordent pas chez les voisins ni sur le domaine public. Respectez l'arrêté départemental qui interdit la taille des haies du 15 mars au 15 août (pour protéger la nidification des oiseaux).
- **Interdiction de brûler :** il est strictement interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre.
- **L'entretien de votre trottoir devant votre propriété :** il doit être entretenu par vos soins. Pensez à désherber, à balayer, à ramasser les feuilles mortes à l'automne et à déneiger en hiver.

LA COLLECTE DE VOS POUBELLES À DOMICILE

Respectez les jours et les horaires de sortie des bacs.

LES BARBECUES

En été, c'est très agréable mais attention aux fumées ! Vérifiez qu'elles n'incommodent pas vos voisins.

LES MOUSTIQUES

Agissez avant d'être piqués ! Pour une lutte efficace, adoptez les bons gestes : **éliminez l'eau stagnante** dans votre jardin, sur votre balcon (coupelles des pots de fleurs, arrosoirs, bâches…) !

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

Merci pour votre civisme et votre sourire au quotidien.

Mise en place août 2026

CARNAVAL DES ENFANTS

Le samedi 14 mars, l'APE Bart'Lustig a organisé le **premier Carnaval des enfants de Bartenheim à l'Espace 2000**.

Plus de 300 participants ont partagé un après-midi festif et coloré, entre déguisements, animations, maquillages, tombola, château gonflable et boum animée par DJ Keik. Portée par l'énergie des bénévoles, des partenaires, des familles et des enfants, cette première édition a rencontré un véritable succès. Un carnaval haut en couleur et convivial que l'on espère retrouver dès l'année prochaine !



LES ÉCOLES EN FÊTE !

Le mois de juin a été rythmé par la traditionnelle magie des kermesses.





L'école maternelle Les Lilas a ouvert les festivités le **vendredi 5 juin 2026**, suivie par l'école élémentaire Charles Péguy **le vendredi 19 juin 2026**.
Un grand merci à tous pour votre participation !

MARCHÉ AUX PUCES DE BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE : UN RENDEZ-VOUS QUI FAIT SON GRAND RETOUR

Le dimanche 20 septembre 2026, Bartenheim-la-Chaussée retrouvera son marché aux puces, un événement autrefois très apprécié de ses habitants.

Grand rendez-vous convivial du village, il faisait partie de ces journées que l'on attendait avec plaisir, entre bonnes trouvailles, balades et rencontres. **Cette année, l'Association des parents d'élèves Bart'Lustig a choisi de reprendre le flambeau pour lui redonner vie**. Les inscriptions ouvriront prochainement pour les exposants.
Chineurs, promeneurs, curieux et amateurs de bonnes affaires : ils vous attendent nombreux pour faire de cette journée une belle réussite !

Marché aux puces de Bartenheim-la-Chaussée dimanche 20 septembre 2026

ÉVEIL CULTUREL : À LA DÉCOUVERTE DU FOLKLORE ALSACIEN

Présentation de chants alsaciens aux enfants de l'école maternelle Les Lilas.





Bibliothèque
Lisez !

Transmettre le goût de la lecture dès le plus jeune âge est, plus que jamais, une priorité éducative et culturelle.

Happés par les vidéos, jeux en ligne ou réseaux sociaux, les jeunes s'éloignent des livres malgré les multiples bienfaits de ces derniers.

Les neuroscientifiques sont unanimes : les enfants qui lisent présentent des zones cérébrales plus développées, notamment dans les régions liées au langage, à la mémoire et au contrôle attentionnel (la mémoire verbale, le raisonnement et la régulation émotionnelle augmentent).
À chaque âge, toute activité prolongée restructure le cerveau, comme l'apprentissage de la lecture ou la pratique d'un sport.

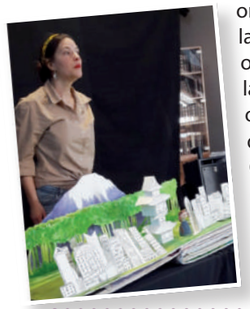
À la bibliothèque de Bartenheim, vous trouverez plus de 12 000 ouvrages (livres adultes ou livres jeunesse) et le prêt de livres est gratuit pour les enfants.

Petit détail : la bibliothèque est dotée d'une climatisation.
Site web : bartenheim.bibenligne.fr

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST AUSSI…

La bibliothèque propose des **prêts de livres avec des accueils animés** en direction de la maternelle, de la crèche, mais également en direction du Relais Petite Enfance (assistantes maternelles).

La bibliothèque participe également à des **manifestations locales**, comme par exemple, la journée olympique en avril organisée par le service des sports, ou la manifestation « Le P'tit festoche » organisée en février par l'association la CLEF. La bibliothèque a, à cette occasion, proposé le spectacle « Carnet de voyages » par Aurélie de la Cie des Contes Perdus (dans un grand livre qui s'anime, une histoire de papier racontée page par page, continent par continent, au son des musiques du monde).



AVEC LA PETITE CAMARGUE ALSACIENNE : ÉCOLE MATERNELLE

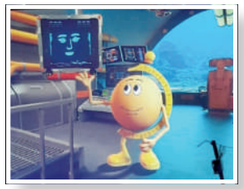
Nathalie a fait appel à des animateurs de la Petite Camargue Alsacienne pour poursuivre les interventions sur le thème de l'Océan. Les élèves de l'école maternelle ont bénéficié de matinées entières autour d'une animation sur le cycle de l'eau, intitulée « Le voyage de Perlette, la goutte d'eau ».



PETITE RÉTROSPECTIVE : UNE PLONGÉE DANS LES OCÉANS

Le thème développé durant l'année scolaire 2025/2026 en direction des scolaires est « l'Océan ».

Nathalie intervient, dans un premier temps, dans chaque classe, en développant de façon ludique, pédagogique, mais aussi scientifique, le sujet.
La bibliothèque fait ensuite appel à des intervenants extérieurs (financés par la mairie, sur un budget alloué à la bibliothèque).



Pour introduire cette thématique, **deux spectacles** étaient proposés.
Le premier fut un spectacle pédagogique interactif d'une grande qualité éducative intitulé : « Un océan de légendes » par la Cie Planète Mômes (une plongée à bord d'un bathyscaphe pour découvrir les fonds marins).



Les enfants de l'école maternelle, ont, eux, assisté émerveillés, au spectacle « Océan » de la Cie des Contes Perdus

AVEC LA PETITE CAMARGUE ALSACIENNE : ÉCOLES PRIMAIRES

Les enfants des écoles primaires se sont rendus à la Petite Camargue Alsacienne (une matinée entière par classe avec pause casse-croûte sur place) pour découvrir « le grand voyage du saumon Atlantique ». Cette animation a permis d'aborder le cycle de vie de ce poisson migrateur, mais aussi et par des jeux, de prendre conscience des obstacles que celui-ci rencontre au cours de son long voyage. Ils ont également visité l'exposition sur le saumon avec les pisciculteurs de repeuplement du saumon.

Afin de les sensibiliser un peu plus, mais aussi pour soutenir le projet de réintroduction du saumon dans le Rhin, la bibliothèque a permis (financé par la mairie sur le budget bibliothèque) à chaque élève de devenir parrain ou marraine d'un alevin de saumon qui sera lâché dans le Rhin (les élèves étaient très émus lorsqu'ils ont rencontré, dans les aquariums, quelques-uns des bébés saumons)

Chaque élève a reçu un certificat d'adoption comportant le nom que chaque élève a choisi pour son filleul. Espérons que Poséidon, Némo, Bubulle, Tempête ou les autres, réussissent leurs longs périples jusqu'à l'océan atlantique et reviennent un jour jusqu'au Rhin pour y donner naissance.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2025/2026

Rétrospective d'une année bien remplie :
- participation à la fête des aînés,
- découverte des services et métiers administratifs et techniques de la commune,
- visite du centre technique communal,
- visite de la caserne des pompiers.

La dernière sortie était prévue au sentier pédagogique de East Park mais elle a malheureusement dû être annulée en raison de la canicule. Ce n'est que partie remise !



Vous aidez un proche en situation de handicap, malade ou en perte d'autonomie. Et si on se rencontrait entre proches aidants autour d'un café ?

Café des aidants®
Bartenheim

Nous vous donnons rendez-vous, gratuitement et sans inscription, pour échanger autour d'un thème.

Animé par des professionnels, le Café des Aidants est un temps convivial d'échanges et d'information ouvert à tous.

PROGRAMME 2026-2027

17 Septembre 2026
Quels sont vos besoins en tant qu'aidant ?

08 Octobre 2026
Journée Nationale des aidants : Journée Bien-être pour les aidants (sur inscription, nous contacter)

19 Novembre 2026
Organiser des moments de répit : **présentation des séjours adaptés (Au Fil des Loisirs) et des séjours de répit (PEP Alsace)**

10 Décembre 2026 *
Le couple et la famille à l'épreuve de l'aidance

14 Janvier 2027
Se faire aider en tant qu'aidant

11 Février 2027
Maintenir des relations sociales quand on est aidant

11 Mars 2027
Les limites du maintien à domicile de mon proche

08 Avril 2027
Les Accueils de Jour : **présence d'Amaëlles (Personnes Agées) et de l'AFAPEI Sud Alsace (Handicap)**

20 Mai 2027
Comprendre et s'adapter à l'évolution de la maladie

17 Juin 2027
Les limites du rôle d'aidant

* Le Café des aidants du 10 Décembre 2026 aura lieu exceptionnellement à l'Accueil de Jour Amaëlles, « Les Glycines » à Saint-Louis

Nous vous donnons rdv un jeudi par mois de 14h00 à 15h30
A la Maison Pour Tous de Bartenheim, 1 Grand Rue, 68870 Bartenheim
Contact : Camille et Cristina- 06.86.24.19.67

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Le comité environnement est prêt à accueillir des membres bénévoles, habitants de Bartenheim et de Bartenheim-la-Chaussée.

Vous êtes sensible à l'environnement, au changement climatique et avez envie de vous investir, prenez contact avec Marie-Rose Scholer via l'adresse **accueil@bartenheim.fr**.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SOBRIÉTÉ : À VOS AGENDAS !

La commune organise une Semaine de l'environnement et de la sobriété **du 3 au 7 novembre 2026** :

- conférences,
- plantation de haies,
- plantation d'arbres,
- activités avec les écoles,
- ateliers.

Semaine de l'environnement et de la sobriété
du 3 au 7 novembre 2026

Engagez-vous !

Vous êtes sensible à l'environnement et au développement durable à Bartenheim ? Vous avez envie de vous engager concrètement pour votre commune ? Rejoignez le Comité Environnement et Développement Durable de la mairie !

CONTACT : accueil@bartenheim.fr

PLANTATION D'ARBRES SUR LE SITE HOLCIM

Le **18 décembre 2025**, la Commission Locale de Concertation et de Suivi du site Holcim de Bartenheim, composée d'adjoints, de membres de l'APDCV (Association Pour la Défense du Cadre de Vie à Bartenheim), de la Petite Camargue Alsacienne et de East Park, après la visite du site Holcim de Bartenheim, a procédé à la plantation d'arbres fruitiers sur le merlon situé à l'entrée du site.



MOUSTIQUE TIGRE A BARTENHEIM

Profitez pleinement de votre jardin, pas des moustiques !

LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE COMBATTRE

Le moustique tigre est désormais présent à Bartenheim. Actif en journée, il peut vite gêner les moments passés dehors. La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 5 fois au cours de sa vie (150 œufs par ponte) soit environ 750 œufs au total, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.
Elle pond ses œufs dans de très petites quantités d'eau stagnante : soucoupes de pots de fleurs, seaux, arrosoirs, gouttières, pneus ou tout objet laissé à l'extérieur. Un bouchon d'eau lui suffit !

Et non, les mares et biotopes ne sont pas des nids à moustiques tigre ! Les lieux de reproduction se trouvent **surtout dans nos jardins et cours**. En quelques jours de nouveaux moustiques peuvent apparaître.

Le moustique tigre, silencieux, pique plusieurs fois pour avoir la quantité de sang nécessaire à la synthèse des œufs là où le moustique européen, bruyant, ne pique qu'une fois avant la ponte. C'est pour cela que la nuisance est plus forte. Il est important de savoir que le moustique tigre est très petit donc il se déplace peu : celui qui pique dans votre jardin est souvent né à proximité immédiate.

MAIS POURQUOI EST-CE UN PROBLÈME ? CE N'EST QU'UNE PIQÛRE !

La piqûre du moustique tigre est en général plus douloureuse et démange plus longtemps que celles des autres moustiques. Mais elle peut aussi transmettre des maladies infectieuses comme la Dengue, le Chikungunya et le Zika.

NOUS DEVONS AGIR POUR LE LIMITER

80% de ces moustiques naissent chez les particuliers.
Des gestes simples et efficaces :
- Vider les récipients contenant de l'eau
- Couvrir ou ranger les objets extérieurs
- Vérifier la présence d'eau stagnante après chaque pluie
- Nettoyer les gouttières et écoulements.

Quelques minutes par jour suffisent pour réduire fortement sa présence

LA MAIRIE PEUT VOUS ACCOMPAGNER

Profiter de votre terrasse ou de votre jardin est devenu insupportable ? La mairie peut vous aider en se déplaçant chez vous et vous accompagner à identifier les zones à risque (accueil@bartenheim.fr).

N'oublions pas que le moustique tigre ne connaît pas les limite de propriété ! En agissant chez vous, vous contribuez à votre bien être et celui de votre quartier.

BARTENHEIM PROPRE : UNE MOBILISATION CITOYENNE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Le **samedi 7 mars 2026**, les habitants de Bartenheim, venus nombreux, se sont donné rendez-vous pour la traditionnelle matinée de nettoyage : Elsàssputz. Sous un beau soleil, toutes les générations se sont unies pour offrir un Osterputz (un grand nettoyage de Pâques) à notre village.

Dès 8h30, l'effervescence régnait au Centre Technique Municipal, point de ralliement de cette matinée écocitoyenne. Armés de gants, de pinces et de sacs poubelles (matériel fourni par la Collectivité européenne d'Alsace et Saint-Louis Agglomération), les bénévoles étaient prêts à en découdre avec les déchets abandonnés en se répartissant sur une dizaine de zones.

Deux agents du service technique de la mairie ont accompagné les équipes tout au long de la matinée, assurant la logistique et la collecte de nombreux sacs de détritus et d'encombrants (pneus, ferraille,…) au fur et à mesure de leur découverte.

Chaque année, La Brigade Verte est sollicitée pour sécuriser les abords de la Départementale 66, une zone particulièrement sensible où l'équipe de nettoyage a pu intervenir en toute sécurité.

Plusieurs jeunes du Conseil Municipal des Enfants de Bartenheim (CME), avec leurs parents, étaient également présents pour soutenir cette action.

Cette année, plusieurs Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) volontaires de Bartenheim ont rejoint les rangs, apportant leur énergie et leur rigueur à l'événement.

Comme chaque année, avec toujours une grande motivation, une quinzaine de membres de l'association de Hégenheim « Les Anges Verts » ont fait le déplacement pour nous prêter main-forte.

À 11h30, les différentes équipes se sont retrouvées au Centre Technique Municipal pour partager le verre de l'amitié.

Un immense MERCI à tous les participants : petits et grands de Bartenheim et de La Chaussée, les agents du technique, La Brigade Verte, les enfants du CME, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et les bénévoles « Les Anges Verts » qui ont donné de leur temps pour le village !

Réservez déjà votre matinée
du samedi 13 mars 2027 !

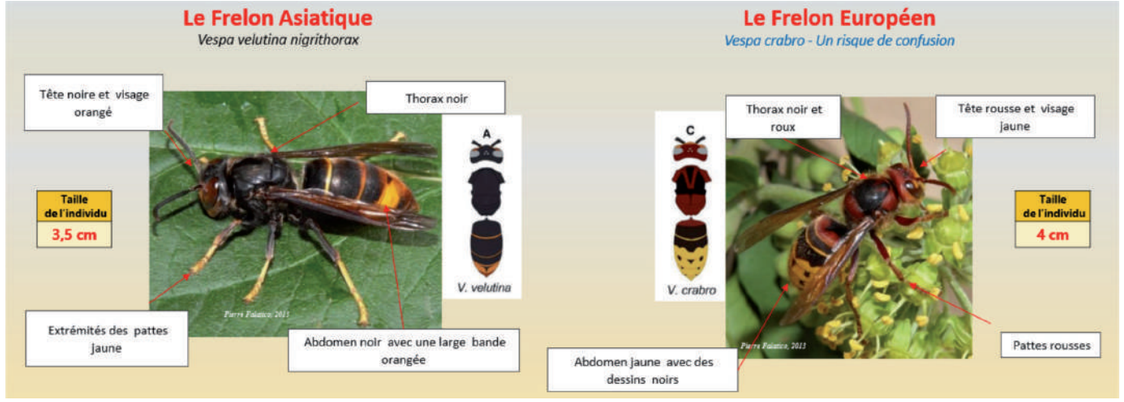


LE FRELON ASIATIQUE : UN ENVAHISSEUR QUI MENACE LES ABEILLES

Le frelon asiatique, ou Vespa velutina, est une espèce de frelon originaire d'Asie qui a été observée pour la première fois en France au début des années 2000. Depuis son introduction accidentelle, il s'est largement répandu sur le territoire français et dans plusieurs pays européens.

DESCRIPTION

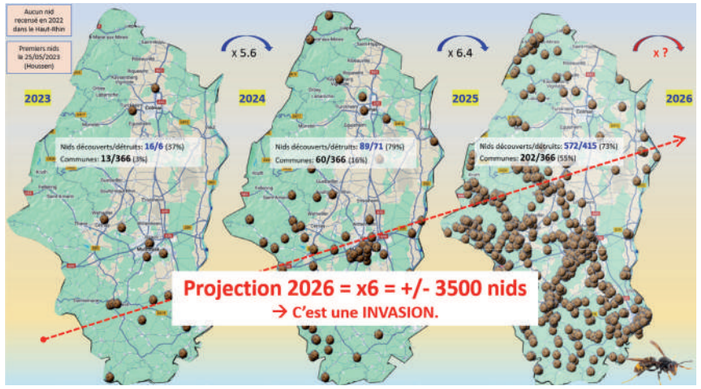
Le frelon asiatique mesure généralement entre 2 et 3 cm de long. Il se distingue du frelon européen par son corps majoritairement sombre, son abdomen marqué d'une large bande orangée et ses extrémités de pattes jaunes. Les reines sont plus grandes que les ouvrières et peuvent atteindre 3,5 cm.



UN PRÉDATEUR REDOUTABLE POUR LES ABEILLES

L'une des principales préoccupations liées au frelon asiatique est son impact sur les populations d'abeilles. Il se poste fréquemment devant les ruches pour capturer les abeilles ouvrières qui reviennent chargées de nectar ou de pollen. Cette prédation peut affaiblir considérablement les colonies, notamment à la fin de l'été et en automne.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures et des plantes sauvages. La présence du frelon asiatique représente donc une menace indirecte pour la biodiversité et certaines productions agricoles.

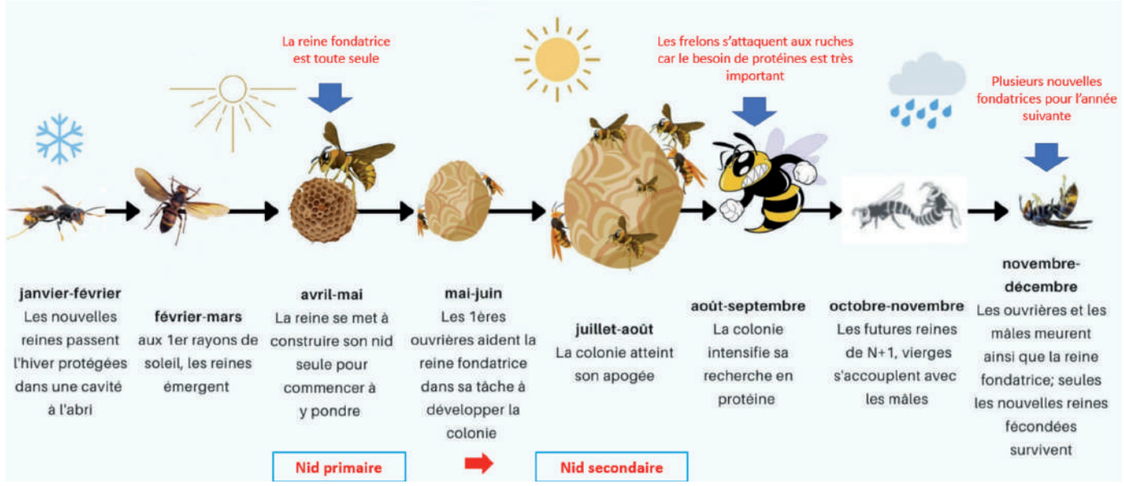


PROCÉDURE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

- **Vous trouvez un nid**
 - Contacter la mairie pour identifier le nid
 - Le référent frelon se rendra à votre domicile
- **Nid de frelons**
 - Nid secondaire
 - Contactez une entreprise de désinsectisation
 - Transmettez une facture à la mairie
 - **La mairie procèdera au remboursement**
 - Nid primaire
 - Enlèvement par le référent
- **Nid de guêpes**
 - Faites le 18
 - Les pompiers de Bartenheim interviendront

LE CYCLE DE VIE D'UN FRELON ASIATIQUE

Au printemps, la reine fondatrice sort de son hivernage et construit un petit nid primaire abrité et bas (taille d'une orange). En été, si le lieu devient trop petit, la colonie déménage souvent pour bâtir un grand nid secondaire en hauteur dans les arbres. Il peut atteindre plus d'un mètre de diamètre. Parfois, le nid primaire s'agrandit sur place, mais ce sont deux stades différents. À l'automne, de nouvelles reines sont produites avant que la colonie ne disparaisse avec l'arrivée de l'hiver.



RISQUES POUR L'ÊTRE HUMAIN

Le frelon asiatique n'est généralement pas agressif lorsqu'il est éloigné de son nid. Cependant, il peut devenir dangereux si son nid est perturbé. Les piqûres sont douloureuses et peuvent provoquer des réactions allergiques graves chez certaines personnes.

DE NOUVELLES HABITUDES ET DES RÉFLEXES…

ATTENTION ! Lors de vos travaux de jardinage, de vos balades si vous découvrez un nid secondaire, **ne pas s'approcher à moins de 10 m !**
Signalez (avec photos et coordonnées GPS) un nid en mairie et sur le site www.lefrelon.com

LeFrelon.com



COMMENT RÉAGIR EN PRÉSENCE D'UN NID ?

Il est déconseillé de tenter de détruire un nid soi-même. La meilleure solution consiste à contacter les services municipaux ou une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons. Une intervention professionnelle permet de limiter les risques pour les personnes et l'environnement.

LES BONS GESTES

- **Participez à la lutte** en devenant sentinelle ou en participant à des traques.
- **Signalez les individus** (fondatrices ou ouvrières) de frelons à pattes jaunes, nids primaires et nids secondaires sur le site **www.lefrelon.com** ou par mail à referentfa68@gmail.com et dans la mairie où a eu lieu le signalement.
- Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, alors demandez à quelqu'un qui peut : référents locaux (j.wurtzel@wurtzel.fr), habitant à Bartenheim.
 Il vaut mieux se tromper sur le signalement plutôt que de ne pas signaler !
- **NE JAMAIS IGNORER UN NID** et le faire détruire le plus tôt possible !

CONCLUSION

Le frelon asiatique est devenu un enjeu important de santé publique et de protection de la biodiversité. La surveillance des nids, la protection des ruchers et l'information du public sont des éléments essentiels pour limiter son impact sur les écosystèmes et les activités humaines.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE À BARTENHEIM

Le marché a lieu **tous les mercredis après-midi sur la place du marché au centre du village.**

LE MARCHÉ DU MERCREDI EST OUVERT À TOUS !

La commune rappelle que les emplacements du marché du mercredi sont **ouverts à tous et entièrement gratuits**.

Habitants, artisans, producteurs locaux, créateurs, commerçants occasionnels ou passionnés souhaitant partager leur savoir-faire : chacun peut proposer sa participation au marché. Cette initiative vise à dynamiser la vie locale, favoriser les rencontres et mettre en valeur les talents et les productions de notre territoire.
Les associations sont également les bienvenues. Elles peuvent profiter de cet espace pour faire connaître leurs événements, présenter leurs activités, rencontrer les habitants ou encore proposer à la vente certains produits au profit de leurs actions.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir se renseigner en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Ensemble, faisons du marché du mercredi un lieu convivial et vivant !

BART'FOOD

La spécialité du Bart'food est le tacos gratiné au four. Le restaurant de M. Yilmaz propose une cuisine variée avec une sélection de tacos, burgers et pâtes.

Horaires : du mardi au samedi de 11h à 14h
et de 17h30 à 22h et le dimanche de 18h à 22h
Adresse : 17 B, rue de Blotzheim
Téléphone : 09 56 65 90 62

Espace Santé des 3 Frontières

Un nouvel établissement regroupant plusieurs paramédicaux a ouvert ses portes à Bartenheim au **13 rue de l'Est à Bartenheim.**

Plusieurs praticiens vous accueillent, uniquement sur rendez-vous :

- **Anaïs FACON**, pédicure et podologue D.E.
- **William Olivier HAZE**, pédicure, podologue D.E. et fasciathérapeute MDB
 CONTACT : 03 89 65 55 04 ou secretariat@espacesante3f.fr
- **Lisa BOEGLIN,** ostéopathe
 CONTACT : sur Doctolib ou 06 84 14 12 81
- **Delphine FRANCK,** cabinet Dietacoach
 CONTACT : 06 89 28 71 37 - contact@dietacoach.com
 www.dietacoach.com

DES ANNULATIONS DUES À LA MÉTÉO

BIERGARTEN

Le Biergarten a de nouveau rencontré un franc succès, malgré l'annulation de la dernière édition en raison de la canicule.

La commune remercie chaleureusement les membres des associations organisatrices pour leur investissement et leur contribution à la réussite de cet événement.



BAL TRICOLORE DU 14 JUILLET

Bien que le bal tricolore du 14 juillet n'ait pu s'achever en apothéose par le feu d'artifice en raison d'un risque d'incendie trop élevé, la foule était bel et bien au rendez-vous.

Merci aux sapeurs-pompiers pour l'organisation de cette soirée.

BOURSE AUX VÉLOS

Le samedi 3 mai, la cour de l'école Charles-Péguy a accueilli la première bourse aux vélos organisée par l'APE Bart'Lustig.



Avec plus de 140 articles proposés à la vente, cet événement convivial a rencontré un beau succès, permettant de s'équiper à prix doux et de donner une seconde vie à tout ce qui roule… Sans moteur, évidemment. Une belle réussite, qui ne demande qu'à être renouvelée l'année prochaine.

MOTOCROSS

Le dimanche 24 mai, le terrain de motocross de Bartenheim s'est transformé en terrain de solidarité.



Le Moto Club des 3 Lys a organisé une journée caritative exceptionnelle au profit de l'Association ARAME, qui fait un travail formidable pour soutenir les enfants atteints de cancer et leurs familles.



RENDEZ-VOUS MOTOS À BARTENHEIM

Durant le week-end de l'ascension, l'Espace 2000 a été le rendez-vous des motards avec l'équipe de Ride 678.



MARCHÉ AUX FLEURS AFAPEI SUD ALSACE

Un grand succès pour le premier marché aux fleurs et plantes organisé par l'EA Tremplin'Vert de l'AFAPEI Sud Alsace **les 24 et 25 avril 2026 !**

Dans une ambiance chaleureuse et festive, visiteurs et clients ont apprécié la qualité des végétaux proposés, les savoir-faire des travailleurs, ainsi que les excellentes tartes flambées.

Un succès qui appelle déjà une seconde édition en 2027 !



40 ANS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BARTENHEIM ET ENVIRONS

La Société d'Histoire de Bartenheim et environs (Brinckheim, Kappelen, Helfrantzkirch et Stetten) a célébré son quarantième anniversaire.

Quatre décennies de recherches, d'activités variées et de manifestations ont été mises à l'honneur **vendredi 20 février à la Maison pour Tous**.







CONFÉRENCE

Nous les expulsés d'Alsace-Lorraine de 1918 à 1922 !
par Jean-Louis Spieser



La conférence organisée par la Société d'Histoire de Bartenheim et Environs (SHBE) a eu lieu **vendredi 10 avril 2026 à la Maison pour Tous.**

CONCERT DE LA CHORALE

Le **19 avril 2026** a eu lieu un concert à l'église Saint-Georges animé par des choristes de la communauté de paroisses des Sources du Muehlgraben et l'ensemble A CROCH'CHŒUR.
Ce concert était organisé par l'association E.S.P.O.I.R.S. qui soutient l'œuvre du Père Guy Gilbert.



THÉATRE ACL

Comme chaque année l'Association Culture et Loisirs a proposé plusieurs représentations de son théâtre alsacien.

La pièce s'intitulait « S'Gheimniss vom Velomacher » de Alphonse Glock.





RETOUR SUR LE P'TIT FESTOCH' : UNE PREMIÈRE ÉDITION QUI A FAIT PLEIN DE SOURIRES !

Le **mercredi 25 février**, la Maison pour Tous de Bartenheim a accueilli la toute **première édition du P'tit Festoch'**.

Pour cette première, l'événement a rencontré un véritable succès en réunissant pas moins de 130 enfants venus de plusieurs centres loisirs, répartis sur deux représentations.

Petits et grands ont pu profiter d'une programmation riche et variée, pensée pour éveiller la curiosité et favoriser le partage.



Suite du questionnaire en page 18

Merci de découper ce questionnaire et de le retourner au siège de l'association au 3 rue Charles Péguy à Bartenheim.

CAP SUR LES SOMMETS DE FIESCHERALP POUR LES JEUNES DE BARTENHEIM

Le Service des Sports de la ville de Bartenheim a organisé, **du 21 au 28 février 2026**, son traditionnel **séjour de ski** qui, au fil des éditions, séduit un nombre croissant de participants et s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable des vacances d'hiver.



Cette année, ce n'est pas moins de 52 jeunes âgés de 10 à 17 ans, originaires de Bartenheim et des communes voisines, qui ont pris part à cette semaine placée sous le signe de la glisse.

Encadrés par une équipe expérimentée, les jeunes ont évolué, durant six jours, dans un cadre exceptionnel, au cœur des Alpes suisses. Une vue imprenable sur le glacier d'Aletsch, des conditions météo exceptionnelles et hébergés dans une structure confortable disposant notamment d'une piscine, le groupe a pleinement profité de moments de détente après les journées passées sur les pistes pour faire de cette édition une réussite.

L'organisation a également été facilitée par des infrastructures particulièrement adaptées. Les repas du midi étaient servis directement au sommet des pistes, permettant d'optimiser les journées de ski. Par ailleurs, un train assurait la liaison entre le centre d'hébergement et les remontées mécaniques, offrant un accès rapide et confortable au domaine skiable.

Au-delà de la pratique sportive, ce séjour a permis aux jeunes de partager des moments de vie collective, de gagner en autonomie et de créer de nombreux souvenirs dans une ambiance chaleureuse et bienveillante construite par l'ensemble de l'équipe éducative.

Nous remercions les familles pour leur confiance, les moniteurs diplômés et nos jeunes saisonniers pour leur implication toute la semaine.

Rendez-vous lors de la prochaine édition **du 27 février au 6 mars 2027** qui s'annonce tout aussi prometteuse.

Dans l'ensemble, quelle note donneriez-vous à ces évènements ?

1 ♡ 2 ♡ 3 ♡ 4 ♡ 5 ♡

Quel autre manifestation ou dispositif aimeriez-vous voir organisé(e) ?

.....

.....

Seriez-vous prêt(e) à participer à son organisation ?

OUI ☐ **NON** ☐

Si oui, pourriez-vous nous laisser votre adresse électronique ?

.....

Si vous deviez donner un nom à l'Espace de Vie Sociale, comment l'appelleriez-vous ?

.....

Et si vous aviez une idée de logo ?

.....

Ou un dessin ?

Vous pouvez nous retourner ce questionnaire au siège de l'association au 3 rue Charles Péguy à Bartenheim.

Merci d'avoir pris le temps de répondre !

Dossier

Le Règlement Municipal des Constructions

(suite du S'Blättle N°9)

Dans le S'Blättle n°9 vous avez pu lire la présentation de l'évolution de la structure du village et l'évolution sociétale. Ci-après vous trouverez la synthèse, le zonage ainsi que l'arrêté officiel de ce règlement.

PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE PAR L'ESTHÉTIQUE DE L'URBANISME

SYNTHÈSE

Schématisation de la structure du village avant le milieu du siècle dernier

Nous voyons :

> La rue pour la circulation, le terrain de jeux, le lieu de rencontre de ses riverains.

> La rue avec juxtaposition ou/et alternance de corps de ferme, souvent bâtis compacts et massifs, le long de la rue et pratiquement alignés sur celle-ci.

> La clôture sur la rue est en général discrète.

> Un espace de verdure à l'arrière du bâti historique, favorisant la régulation thermique et la biodiversité.

> Le tout générant une esthétique certaine, agréable à l'œil, socialement harmonieuse, écologiquement exemplaire. Nous la nommerons le triptyque « rue-habitat-espace végétalisé ».

Depuis le milieu du siècle dernier

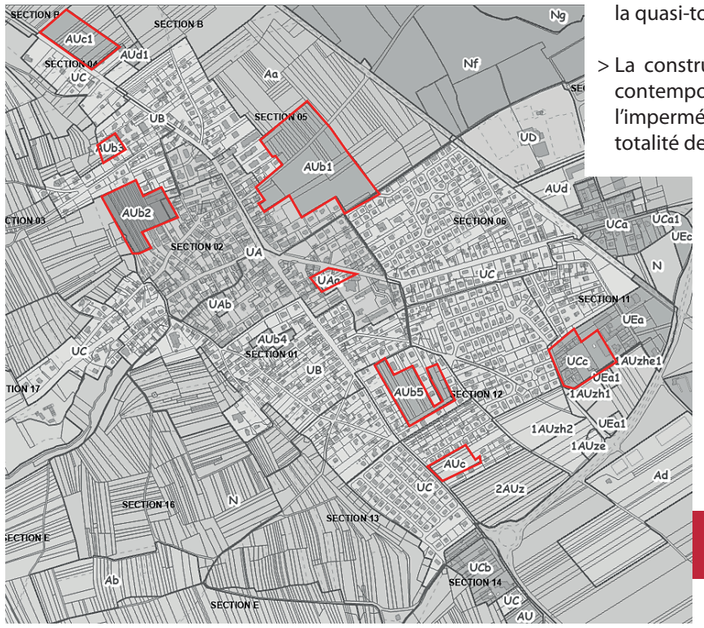
Nous voyons :

> La rue est quasi entièrement dédiée à la circulation (chaussée pour automobiles, piste cyclables, places de stationnement, trottoirs piétonniers).

> La construction de pavillons, en lieu et place de certains bâtis historiques ou des vergers/jardins/enclos attenant, et la multiplication des lotissements pavillonnaires en périphérie du village ont cassé cette structure historique. La maison individuelle centrée sur une parcelle engazonnée, en recul par rapport à la rue, peut présenter une esthétique acceptable à condition que la parcelle ne soit pas quasi entièrement minéralisée et que la clôture sur la rue ne soit pas entièrement occultante.

> La construction d'immeubles, en lieu et place de certains bâtis historiques et des vergers/jardins/enclos attenant, par maximalisation de la surface construite, a pour conséquence l'imperméabilisation (béton ou bitume) de la quasi-totalité des parcelles.

> La construction d'immeubles, en lieu et place de bâti contemporain sur une ou plusieurs parcelles, entraine l'imperméabilisation (béton ou bitume) de la quasi-totalité des parcelles.





ZONAGE DE BARTENHEIM ET DE BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE

TRIPTYQUE « RUE-HABITAT-ESPACE VÉGÉTALISÉ »

Reprenant le triptyque « rue-habitat-espace végétalisé » d'avant le milieu du siècle dernier la ville de Bartenheim veut conserver, promouvoir et développer cette esthétique.

LES RUES

> **Les rues principales :** chaussée, trottoir, piste cyclable, emplacements de stationnement longitudinaux, accès aux véhicules des pompiers et de collecte des déchets, vitesse automobile maximale légale 50 km/h.
> **Les rues secondaires :** chaussées partagées automobilistes / cyclistes / piétons avec accès aux véhicules des pompiers et de collecte des déchets, vitesse automobile maximale conseillée 20 km/h (marquage sur la chaussée).
> **Les sentiers piétonniers verts dédiés aux déplacements doux :** piétons, vélos, poussettes, sièges roulants, …

L'HABITAT

> Les typologies d'habitat vont de l'individuel, jumelé, en bande, collectif.
> Les constructions sont compactes, décentrées quasi alignées sur la rue, pour offrir une surface possiblement végétalisée, arborée, terrain de jeux, de rencontre, de haies, de sentiers piétonniers verts à l'arrière.

LES ESPACES VÉGÉTALISÉS

> Dans le contexte actuel de changement climatique, de chute de la biodiversité, la production d'espaces végétalisés autour des habitations est aujourd'hui un impératif à ne pas manquer.
> Il est évident qu'aujourd'hui les espaces végétalisés ne sont plus des jardins potagers, des vergers, les enclos pour le bétail d'autrefois, les enjeux n'étant pas les mêmes.

Esthétique

- Un espace végétalisé offre un **cadre de vie plus agréable** aux habitants et **valorise le paysage urbain**.
- Les espaces végétalisés permettent d'**embellir l'aspect du village**, **renforcer son identité** et d'**améliorer son image de marque**.
- La nature dans le village offre **des couleurs et des odeurs changeantes** au fil des saisons, des floraisons attractives au printemps jusqu'aux feuillages dorés en automne, rompant la monotonie du béton.
- Les habitants peuvent être sensibles à cette esthétique, se l'approprier et en tirer un bénéfice pour leur **santé physique et morale**.

Fonctionnel

- Introduire des arbres et des surfaces végétalisées est l'une des solutions les plus efficaces pour **rafraîchir l'atmosphère** par l'ombre de son feuillage et l'évapotranspiration.
- Ces îlots de fraîcheur **améliorent le confort des habitants en été** et **réduisent les besoins en climatisation des bâtiments alentour**.
- Des sols perméabilisés et couverts de végétaux **absorbent une partie des précipitations** et **limitent les risques d'inondation** lors des orages.
- Les noues paysagères, jardins de pluie et autres aménagements de génie écologique permettent d'**infiltrer l'eau sur place plutôt que de saturer les canalisations**.
- En prime, ils **filtrent naturellement une partie des polluants**.
- Autre atout : **la gestion des sols est aussi améliorée.** En remplaçant des revêtements imperméables par des prairies ou massifs, on redonne vie aux sols urbains. Ceux-ci retrouvent des micro-organismes, stockent plus de carbone et offrent un substrat sain pour les plantations.
- La végétation participe aussi à l'**atténuation des nuisances sonores**, rendant le site plus apaisant.
- De même, elle permet la **dépollution de l'air**.

Écologique

- Végétaliser un espace public signifie **recréer des habitats pour la faune et la flore en ville**, avec des bénéfices en cascade sur l'environnement.
- Les aménagements paysagers bien pensés peuvent servir de **refuges à de nombreuses espèces**.
- Les haies champêtres, prairies fleuries et arbres indigènes sont autant d'éléments qui favorisent le **retour des pollinisateurs** (abeilles, papillons), des oiseaux insectivores, des chauves-souris, etc.
 Ainsi, cela contribue à **enrayer la chute de la biodiversité**.
- Cette biodiversité urbaine rend en retour des services : **pollinisation des jardins, régulation naturelle des ravageurs** ou encore **amélioration de la résistance des plantations**.
- Créer des continuités végétales entre les bâtiments permet de **relier les trames vertes extérieures**, c'est-à-dire aux espèces de circuler et de se reproduire. Cela renforce également la résilience écologique de la ville.
- Les arbres urbains stockent du carbone dans leur bois et contribuent ainsi modestement à la **lutte contre le changement climatique**.
- Si l'impact carbone direct reste limité à l'échelle d'une commune, ces puits de CO_2 participent à la **sensibilisation des habitants**.

CONCLUSION

CONTEXTE

Le schéma de cohérence territorial (SCoT P33), assignant à Bartenheim et à Bartenheim-la-Chaussée le rôle de pôle secondaire, prescrit des **objectifs de densification** que nous comprenons, tant sur les espaces à urbaniser que sur les secteurs à restructurer, et de **préservation d'espaces de respiration végétalisés** (espaces verts, arborés, espaces publiques de qualités).

EXPÉRIENCE

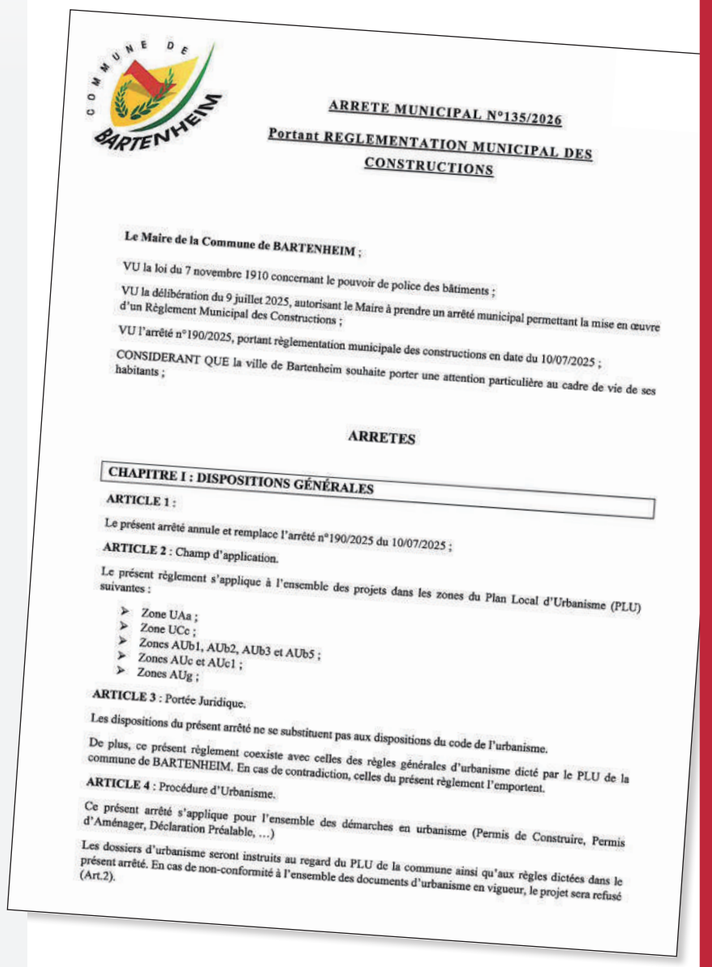
L'expérience sur le village de Bartenheim et Bartenheim-la-Chaussée montre que **la densification passe souvent par l'imperméabilisation (béton ou bitume) quasi complète des parcelles concernées.**

Les conséquences en sont :

> La **dégradation de la capacité des sols à absorber l'eau par infiltration**, les systèmes d'évacuation des eaux pluviales vont donc saturer obligeant à les surdimensionner.
> La **perte de la biodiversité** par disparition des écosystèmes ou rupture des continuités écologiques.
> Le **réchauffement climatique** : un sol artificialisé n'absorbe plus de CO_2 et participe donc à la hausse des températures (perte de végétation, changement d'état des sols).
> Le **renforcement des îlots de chaleur** (masses de béton ou de bitume) qui absorbent le rayonnement solaire du jour, le stockent sous forme de chaleur et la restituent la nuit par exemple dans une perspective de réchauffement climatique non maîtrisé.
> La **production d'une esthétique qui va à l'encontre du trip type** souhaité par la commune et d'un cadre de vie satisfaisant pour les habitants.
> La **production d'un urbanisme de type centre-ville hors du centre de la ville**.

MESURE MISE EN ŒUVRE

Dans le but de proposer un environnement agréable, tempéré, résilient et adapté aux enjeux de l'avenir aux futurs habitants, **la mise en œuvre de la végétalisation lors de toute opération d'urbanisation consiste en la réalisation d'une surface en pleine terre d'au minimum de 30% de la surface totale de l'opération et d'une surface perméable d'au minimum de 40% de la surface totale.**



COMMUNE DE BARTENHEIM

ARRETE MUNICIPAL N°135/2026

Portant REGLEMENTATION MUNICIPAL DES CONSTRUCTIONS

Le Maire de la Commune de BARTENHEIM ;

VU la loi du 7 novembre 1910 concernant le pouvoir de police des bâtiments ;

VU la délibération du 9 juillet 2025, autorisant le Maire à prendre un arrêté municipal permettant la mise en œuvre d'un Règlement Municipal des Constructions ;

VU l'arrêté n°190/2025, portant règlementation municipale des constructions en date du 10/07/2025 ;

CONSIDERANT QUE la ville de Bartenheim souhaite porter une attention particulière au cadre de vie de ses habitants ;

ARRETES

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1 :

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°190/2025 du 10/07/2025 ;

ARTICLE 2 : Champ d'application.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des projets dans les zones du Plan Local d'Urbanisme (PLU) suivantes :

- Zone UAa ;
- Zone UCc ;
- Zones AUb1, AUb2, AUb3 et AUb5 ;
- Zones AUc et AUc1 ;
- Zones AUg ;

ARTICLE 3 : Portée Juridique.

Les dispositions du présent arrêté ne se substituent pas aux dispositions du code de l'urbanisme.

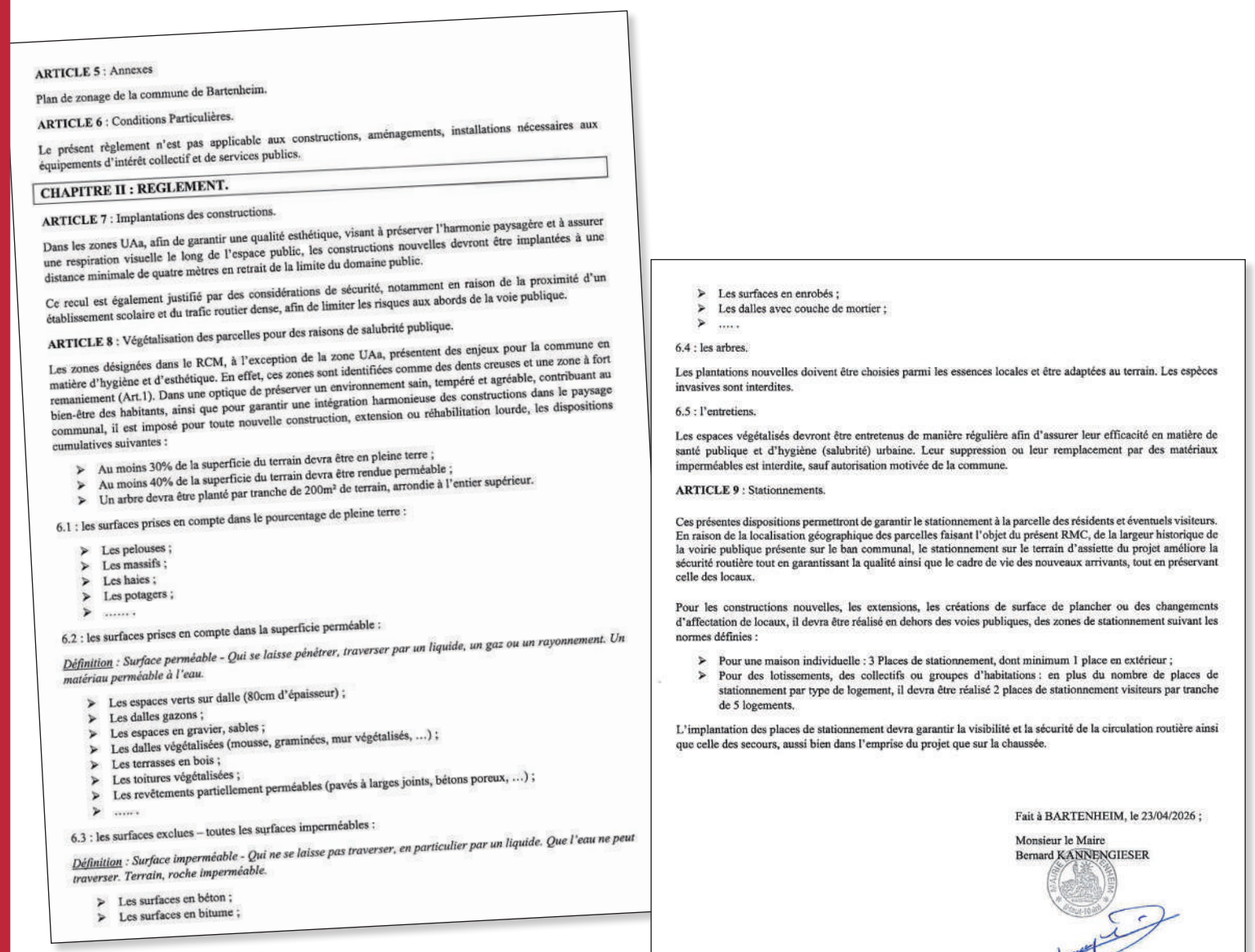
De plus, ce présent règlement coexiste avec celles des règles générales d'urbanisme dicté par le PLU de la commune de BARTENHEIM. En cas de contradiction, celles du présent règlement l'emportent.

ARTICLE 4 : Procédure d'Urbanisme.

Ce présent arrêté s'applique pour l'ensemble des démarches en urbanisme (Permis de Construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable, …)

Les dossiers d'urbanisme seront instruits au regard du PLU de la commune ainsi qu'aux règles dictées dans le présent arrêté. En cas de non-conformité à l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur, le projet sera refusé (Art.2).

Le Règlement Municipal des Constructions



ARTICLE 5 : Annexes

Plan de zonage de la commune de Bartenheim.

ARTICLE 6 : Conditions Particulières.

Le présent règlement n'est pas applicable aux constructions, aménagements, installations nécessaires aux équipements d'intérêt collectif et de services publics.

CHAPITRE II : REGLEMENT.

ARTICLE 7 : Implantations des constructions.

Dans les zones UAa, afin de garantir une qualité esthétique, visant à préserver l'harmonie paysagère et à assurer une respiration visuelle le long de l'espace public, les constructions nouvelles devront être implantées à une distance minimale de quatre mètres en retrait de la limite du domaine public.

Ce recul est également justifié par des considérations de sécurité, notamment en raison de la proximité d'un établissement scolaire et du trafic routier dense, afin de limiter les risques aux abords de la voie publique.

ARTICLE 8 : Végétalisation des parcelles pour des raisons de salubrité publique.

Les zones désignées dans le RCM, à l'exception de la zone UAa, présentent des enjeux pour la commune en matière d'hygiène et d'esthétique. En effet, ces zones sont identifiées comme des dents creuses et une zone à fort remaniement (Art.1). Dans une optique de préserver un environnement sain, tempéré et agréable, contribuant au bien-être des habitants, ainsi que pour garantir une intégration harmonieuse des constructions dans le paysage communal, il est imposé pour toute nouvelle construction, extension ou réhabilitation lourde, les dispositions cumulatives suivantes :

- Au moins 30% de la superficie du terrain devra être en pleine terre ;
- Au moins 40% de la superficie du terrain devra être rendue perméable ;
- Un arbre devra être planté par tranche de 200m² de terrain, arrondie à l'entier supérieur.

6.1 : les surfaces prises en compte dans le pourcentage de pleine terre :

- Les pelouses ;
- Les massifs ;
- Les haies ;
- Les potagers ;
-

6.2 : les surfaces prises en compte dans la superficie perméable :

Définition : Surface perméable - Qui se laisse pénétrer, traverser par un liquide, un gaz ou un rayonnement. Un matériau perméable à l'eau.

- Les espaces verts sur dalle (80cm d'épaisseur) ;
- Les dalles gazons ;
- Les espaces en gravier, sables ;
- Les dalles végétalisées (mousse, graminées, mur végétalisés, ...) ;
- Les terrasses en bois ;
- Les toitures végétalisées ;
- Les revêtements partiellement perméables (pavés à larges joints, bétons poreux, ...) ;
-

6.3 : les surfaces exclues – toutes les surfaces imperméables :

Définition : Surface imperméable - Qui ne se laisse pas traverser, en particulier par un liquide. Que l'eau ne peut traverser. Terrain, roche imperméable.

- Les surfaces en béton ;
- Les surfaces en bitume ;
- Les surfaces en enrobés ;
- Les dalles avec couche de mortier ;
-

6.4 : les arbres.

Les plantations nouvelles doivent être choisies parmi les essences locales et être adaptées au terrain. Les espèces invasives sont interdites.

6.5 : l'entretiens.

Les espaces végétalisés devront être entretenus de manière régulière afin d'assurer leur efficacité en matière de santé publique et d'hygiène (salubrité) urbaine. Leur suppression ou leur remplacement par des matériaux imperméables est interdite, sauf autorisation motivée de la commune.

ARTICLE 9 : Stationnements.

Ces présentes dispositions permettront de garantir le stationnement à la parcelle des résidents et éventuels visiteurs. En raison de la localisation géographique des parcelles faisant l'objet du présent RMC, de la largeur historique de la voirie publique présente sur le ban communal, le stationnement sur le terrain d'assiette du projet améliore la sécurité routière tout en garantissant la qualité ainsi que le cadre de vie des nouveaux arrivants, tout en préservant celle des locaux.

Pour les constructions nouvelles, les extensions, les créations de surface de plancher ou des changements d'affectation de locaux, il devra être réalisé en dehors des voies publiques, des zones de stationnement suivant les normes définies :

- Pour une maison individuelle : 3 Places de stationnement, dont minimum 1 place en extérieur ;
- Pour des lotissements, des collectifs ou groupes d'habitations : en plus du nombre de places de stationnement par type de logement, il devra être réalisé 2 places de stationnement visiteurs par tranche de 5 logements.

L'implantation des places de stationnement devra garantir la visibilité et la sécurité de la circulation routière ainsi que celle des secours, aussi bien dans l'emprise du projet que sur la chaussée.

Fait à BARTENHEIM, le 23/04/2026 ;

Monsieur le Maire
Bernard KANNENGIESER

MAIRIE DE BARTENHEIM 68870

Publié le : 23 AVR. 2026

Diffusion :
Monsieur le Préfet du Haut-Rhin ;
Au service instruction de Saint-Louis Agglomération.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

L'arrêté est consultable sur le site internet de la mairie de Bartenheim.



LES BRATZALE TRAFFA : DES SOIRÉES POUR SE RETROUVER AU CŒUR DU VILLAGE

Et si, après une journée de travail, on se retrouvait au square Bretzel ?

Cet automne, le square Bretzel s'anime avec les « **BRATZALE TRAFFA », des soirées ouvertes à tous pour se retrouver, échanger et partager un moment convivial**.

Entre voisins, amis, familles ou collègues, venez profiter d'une ambiance chaleureuse autour d'une petite restauration et de boissons. Une belle occasion de faire vivre le Square Bretzel et de renforcer les liens entre les générations.

Rendez-vous les 11 et 18 septembre et les 2 et 16 octobre de 18h à 21h

Ces soirées seront respectivement organisées par le Centre Communal d'Action Sociale de Bartenheim, l'école de musique, les jeunes sapeurs-pompiers, Bart'Lustig (association des parents d'élèves) en partenariat avec Intermarché et l'agence Crédit Mutuel de Bartenheim.

PLACE BOSTAETTER : INAUGURATION DU SQUARE MONIQUE ET PIERRE BOSTAETTER

Le **21 mai**, la municipalité de Bartenheim a officiellement inauguré le **square Monique et Pierre BOSTAETTER**, situé à l'intersection des rues de Blotzheim et de la Chapelle.

Cette cérémonie officielle, marquée par le dévoilement de la plaque par une jeune bénéficiaire en costume traditionnel et la plantation d'un magnolia, s'est déroulée en présence de nombreux élus, des dirigeants de l'Afapei Sud Alsace et de la famille des honorés.



Cet espace paysager rend hommage aux deux membres fondateurs de cette structure essentielle dédiée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT : DE L'HISTOIRE FAMILIALE À LA CAUSE PUBLIQUE

L'engagement du couple BOSTAETTER prend sa source dans leur histoire personnelle :

- **L'installation**
 Arrivé de Strasbourg en 1953 pour un remplacement médical temporaire, le Dr Pierre BOSTAETTER s'établit définitivement à Bartenheim avec son épouse Monique.

- **Le déclic**
 Suite au diagnostic de trisomie 21 de leur fille aînée, Françoise (dite « Miquette »), le couple se confronte au manque de structures adaptées.

- **Le constat**
 Au cours de ses tournées médicales, le praticien constate que le handicap est alors un sujet tabou, souvent dissimulé par les familles. Dès lors, le couple décide de mobiliser les énergies pour créer des lieux d'accueil et d'éducation.

REPÈRES HISTORIQUES : LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFAPEI SUD ALSACE

Sous l'impulsion des fondateurs, puis de leurs successeurs, l'association a connu une croissance continue pour couvrir l'ensemble des besoins des bénéficiaires :

- **1966** : ouverture des deux premières classes spécialisées à Bartenheim.

- **1968** : fondation officielle de l'Afapei, présidée par Pierre BOSTAETTER.

- **1970-1988** : création successive de l'IMPro, de l'IME (Institut Médico-Educatif), d'un CAT (Centre d'Aide par le Travail) et d'un foyer d'hébergement.

- **1995** : inauguration de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) « Monique BOSTAETTER ».

- **2001-2021** : passages de témoins à la présidence (Jean-Marc KELLER puis Jean-Marie BROM). Diversification des services avec des unités spécifiques pour le polyhandicap (La Passerelle), l'autisme (L'Orée) et la création d'une entreprise adaptée (Tremplin vert).

- **2023** : poursuite du développement avec l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) à Hésingue.

UN HÉRITAGE PÉRENNE

Les hommages rendus par le maire, Bernard KANNENGIESER, et le conseiller d'Alsace, Daniel ADRIAN, ont mis en avant l'humanisme, la proximité et le courage des époux BOSTAETTER à une époque où le handicap était occulté.

Aujourd'hui encore, l'action de l'Afapei reste dictée par les deux principes fondamentaux transmis par son fondateur : **remédier au handicap par l'éducation et assurer un accompagnement tout au long de la vie.**

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE À L'INSTALLATION DE JEUNES MÉDECINS À LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE BARTENHEIM

Un **4e médecin** bénéficie de l'aide à l'installation de jeunes médecins votée par le conseil municipal en 2025. Le docteur TOK s'est installé à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) le 1er mars 2026.



EN QUOI CONSISTE CE DISPOSITIF ?

Ce dispositif d'aide est composé :
- du versement d'une **prime à l'installation** ;
- de la **prise en charge, pendant trois ans, des frais de fonctionnement** liés à l'activité de soins (charges locatives pour les nouveaux venus et frais de secrétariat).

Condition : l'obtention de cette aide est conditionnée à l'engagement du professionnel de santé à exercer sur la commune pendant une durée minimale de **trois ans**.

Nous espérons que ces installations permettront d'assurer la relève.

RÉUNION PUBLIQUE DE LA LISTE « BARTENHEIM UNIS »

La liste « **Bartenheim Unis** », emmenée par Bernard KANNENGIESER, est allée à la rencontre des habitants lors de deux réunions publiques : la première à Bartenheim-la-Chaussée le 19 février, et la seconde à Bartenheim le 26 février 2026.

Pour lancer les échanges, la première adjointe, Marie-Rose SCHOLER, a retracé le chemin parcouru avec le bilan du mandat 2020-2026.

Place ensuite au futur !
Le programme pour ce nouveau mandat se dessine autour de **3 grands défis** :

1. **Cap sur demain :** préparer l'avenir de notre commune tout en protégeant farouchement son identité.

2. **Générations connectées :** tisser de vrais liens, chaleureux et solidaires, entre petits et grands.

3. **Douceur de vivre au quotidien :** booster notre qualité de vie en toute sérénité,

le tout avec une gestion ultra-responsable de nos finances publiques.

Parce que votre avis est notre boussole, un grand moment d'échange a permis à chacun de s'exprimer. Vous avez d'ailleurs été nombreux à jouer le jeu en remplissant le questionnaire déposé dans vos boîtes aux lettres : un immense merci pour vos retours !

Ces deux belles soirées se sont clôturées dans la bonne humeur avec la présentation officielle des visages de notre nouvelle liste, avant de partager, comme il se doit, le traditionnel pot de l'amitié.



Deuxième édition réussie pour le Trail du Muehlgraben

Malgré la pluie et des chemins particulièrement boueux, la deuxième édition du Trail du Muehlgraben s'est déroulée comme prévu, **dimanche 12 avril à Bartenheim** !

L'événement organisé par le service des sports de la mairie en étroite collaboration avec l'association LA CLEF, a rencontré un succès de taille puisque plus de **250 coureurs** ont pris le départ, contre 170 lors de la première édition. Une progression significative qui confirme l'engouement grandissant pour cette manifestation dans le secteur.

Afin de répondre aux attentes des participants, un nouveau parcours de 20 km est venu compléter les distances de 7 km et 12 km proposées lors de l'édition 2025. Cette nouveauté a rencontré le succès escompté auprès des traileurs.

Le départ a été donné depuis le S'Plätzle, derrière la mairie. Les coureurs ont ensuite emprunté un parcours traversant les hauteurs d'Uffheim, Kappelen et Stetten, avant de revenir à Bartenheim. Les itinéraires de cette nouvelle édition offraient des tracés techniques en forêt, des sentiers étroits et des passages exigeants, rendus encore plus difficiles, par les intempéries.

LES PERFORMANCES SPORTIVES ONT ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS.

FORMAT 20 KM

BONNET Alvyn : 1:13:17 / **CASPARD Steve** : 1:20:22
KLENE Loïc : 1:24:06 / **PIGNARD Chloé** : 1:46:54
KLEINHENY Marlène : 1:51:42 / **GUERINEL Claire** : 1:54:30

FORMAT 12 KM

LETIENNE Florian : 0:39:17/ **MAZARS Rémi** : 0:40:04
ZINNIGER Lucas 0:42:05 / **JACOB Sandra** : 1:00:50
TOURLONIAS Christine : 1:03:47
BERREUR Estelle : 1:05:24

FORMAT 7 KM

WULK Philipp : 0:29:38 / **THOMAS Nicolas** : 0:33:22
SCHNEIDER Ronny : 0:35:27 / **STAMM Dune** : 0:34:19
LAIDIE Déborah : 0:36:44
USZCZODROWSKI Emma : 0:37:32







Le succès de cette deuxième édition repose avant tout sur l'engagement de chacun. Nous remercions donc chaleureusement tous les participants, les bénévoles, les partenaires et les communes traversées. Grâce à leur engagement, cette deuxième édition du Trail du Muehlgraben a été une véritable réussite.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Trail du Muehlgraben !

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE AU « GLOCKABRUNNA »

Le Comité des fêtes organise deux fois par an une sortie au Glockabrunna à Balschwiller. À chaque édition, ce sont **près de 130 personnes** qui se déplacent pour partager ce moment de convivialité très apprécié.

Cette initiative a été lancée à l'origine par Claude d'Hondt. Ce rendez-vous est immédiatement devenu incontournable pour nos aînés, qui viennent de tous horizons pour y participer.

Depuis plusieurs années, François et Elisabetta SCHOCH ont repris le flambeau avec une organisation millimétrée et parfaitement maîtrisée. Victime de son succès, cette sortie ne peut malheureusement pas satisfaire toutes les demandes tant l'engouement est grand. Ce succès témoigne de l'attachement des participants à ce moment de partage, d'amitié et de bonne humeur.



AMICALE POUR LE DON DU SANG

Chaque année, 1 million de malades sont sauvés. **1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !**

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer. **Chacun de vos dons compte, donnez maintenant.**

Venez nous rejoindre pour notre dernière collecte de l'année 2026 à l'Espace 2000 de Bartenheim.

PROCHAINE COLLECTE
mercredi 30 septembre 2026



SOCIÉTÉ ESPÉRANCE DE GYMNASTIQUE

CLAP DE FIN SUR LA SAISON 2025-2026 !

La Société Espérance boucle une nouvelle saison riche en médailles, jolies coupes et qualifications au Championnat de France pour une équipe féminine et une équipe masculine. Si malheureusement aucune des deux équipes n'a pu monter sur le podium, nul doute que l'expérience aura été enrichissante !

UNE NOUVELLE SAISON 2026-2027 RICHE EN SPORT !

Cette saison encore, notre équipe technique vous invite à venir essayer l'une ou l'autre des activités proposées : la baby-gym, la gym loisirs, le free-run ou la gym de compétition pour nos plus jeunes mais également les cours pour adultes. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet dès le début de l'été pour découvrir toutes nos activités !

Côté vie associative, vous pourrez retrouver tous nos rendez-vous festifs de l'année sur le site (https://www.gym-bartenheim.com) et sur les réseaux !

EN AVANT-PREMIÈRE, VOICI LES DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS POUR CETTE FIN D'ANNÉE 2026

- **Dimanche 11 octobre 2026 :** bourse aux jouets
- **Samedi 21 novembre 2026 :** loto
- **Week-end 19-20 décembre 2026 :** gala de Noël de la Société
- **Samedi 9 janvier 2027 :** loto
- **Dimanche 10 janvier 2027 :** repas dansant
- **Samedi 6 mars 2027 :** loto

Au plaisir de vous y retrouver !
En attendant, très belle fin d'été à tous et bonne reprise cet automne.

CONTACT
Espace 2000 - rue du Printemps
Tél. 03 89 68 30 14
contact.gymbartenheim@gmail.com

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BARTENHEIM ET ENVIRONS

La Société d'Histoire de Bartenheim & Environs rassemble des personnes passionnées par la recherche historique et la préservation du patrimoine.

Elle s'attache à développer l'intérêt porté sur le passé de Bartenheim, Brinckheim, Kappelen, Helfrantzkirch, Stetten et des villages situés au-delà de la vallée du Muehlgraben.

La SHBE a fêté ses 40 ans d'existence en février 2026.

L'annuaire 2026 regroupant des sujets historiques variés de notre région vient de sortir.

Il est disponible en mairie de Bartenheim et chez Gabriel ARNOLD (gabriel.arnold@shbe-68.fr)

Toutes les informations se trouvent sur le site de la société d'histoire : https://shbe-68.fr/



L'annuaire 2026 est disponible à la mairie de Bartenheim et chez Gabriel ARNOLD au prix de 25 €.

LE CYCLE DE CONFÉRENCES SE POURSUIT !

- **Vendredi 25 septembre 2026 à 19h30**
à la Maison pour Tous :
« ***L'héritage alaman en Alsace*** »
par Claude FISCHER

- **Vendredi 13 novembre 2026**
à la salle polyvalente de Stetten, rue des Vignes :
« ***Les fouilles archéologiques à Stetten*** »
par Jean-Jacques WOLF

Pour les conférences, il est préférable de s'inscrire par téléphone au 06 51 02 67 71 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : inscription-conf@shbe-68.fr

CONCERT ANNUEL « BULLE D'AIR »

L'association « Bulle d'Air », entité de l'AFapei, organise cette année son concert annuel le **24 octobre 2026 à Kappelen**.



Samedi 24 octobre 2026 à 20h
Salle Bi's Jobbis à Kappelen :
concert annuel de l'association



SELF DÉFENSE
Les arts martiaux de Bartenheim : un club, deux méthodes

Complexe sportif Espace 2000 à Bartenheim

ACDS (Académie Citoyenne de Défense en Situation)
- La méthode ACDS est générique et convient à tous à partir de 16 ans.
- Entrainements les lundis de 19h à 21h.

Instructeur principal
Christian LEHNING,
diplômé ACDS et FFKDA
Portable : 06 03 63 57 75

SELF DÉFENSE TRAINING
- Les cours sont ouverts à tous à partir de 13 ans.
- Entrainements les jeudis de 19h à 20h45.

Instructeur principal
Thierry REES, 5ème dan,
diplômé FFKDA
Portable : 06 87 64 45 44



LOTO DE LA CHORALE SAINTE-CÉCILE DE BARTENHEIM



Ouvert à tous !
Venez en famille ou entre amis !

Tentez votre chance
et repartez avec des lots
en bons d'achats.
Buvette et petite
restauration sur place.

Loto de la chorale : samedi 19 septembre 2026 à19h à l'Espace 2000

Merci beaucoup pour votre soutien à notre association !

LE CONSEIL DES SAGES RECRUTE

Le Conseil des Sages est reconduit par la nouvelle municipalité. Il a pour mission d'**éclairer certains dossiers municipaux grâce à l'expérience et la sagesse des aînés**. C'est une instance consultative sans pouvoir de décision mais qui travaille en étroite collaboration avec la municipalité.

Si vous avez 60 ans et plus et désirez participer à la vie de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre.
CONTACT : accueil@bartenheim.fr

LES NOÉLIES 2025 : DANS UN ESPRIT DE PARTAGE

« Le 19 février 2026, lors d'une petite réception, le Comité des Fêtes de Bartenheim a remis **un chèque de 700 € à l'association Amicale pour le don du sang bénévole de Bartenheim**, ainsi qu'**un chèque de 700 € à l'association Caritas de Kembs**.



Le souhait du Comité des Fêtes était de partager le fruit de son travail avec des associations humanitaires et locales. Ce sont de petits gestes pour de grandes causes.

Ce moment fort est l'aboutissement d'un travail collectif de tous nos membres, qui durant 5 jours se sont investis sans relâche.

Le succès des Noélies prouve qu'avec une bonne équipe, nous pouvons soulever des montagnes et j'espère que, cette année encore, la bonne étoile nous accompagnera et que les Noélies 2026 seront également une réussite.
Sans oublier que les Noélies doivent rester un moment de partage, de complicité, de convivialité, toutes générations confondues.

Un grand merci également aux Bartenheimoises et Bartenheimois qui participent spontanément et chaleureusement aux illuminations de leurs maisons. Celles-ci attirent les visiteurs d'ici et d'ailleurs qui, grâce au petit train, se laissent transporter par les lumières scintillantes.

Merci à tous et **rendez-vous du 9 au 13 décembre 2026** ! »

Le président du Comité des Fêtes
Jean-Christophe Blankenberger

Les Noélies 2026 : du 9 au 13 décembre 2026

CONFÉRENCE SUR LE THÈME DES CACTUS

Samedi 7 novembre 2026 à la Maison pour Tous vers 16h45

CONTACT : Jean-Noël WURTZ - cactus.676890@gmail.com

BART'LUSTIG, DES PARENTS PLEIN D'IDÉES POUR LES ENFANTS

Bart'Lustig, c'est l'**APE (Association des Parents d'Élèves) de Bartenheim et Bartenheim-la-Chaussée**. Elle réunit les trois écoles de la commune : la maternelle Les Lilas, l'école élémentaire Charles-Péguy et l'école élémentaire Victor-Hugo, autour d'une belle mission : **imaginer des projets qui font sourire les enfants, rassembler les familles et récolter des fonds pour rendre tout cela possible.**

UNE JOYEUSE BANDE DE LUSTIG MOTIVÉS

Derrière l'APE, il y a des parents bénévoles, des idées qui fusent, quelques réunions, beaucoup d'énergie… Et toujours l'envie de faire de belles choses pour les enfants. Chacun apporte ce qu'il peut : un peu de temps, une bonne idée, un coup de main, un gâteau, un contact, une remorque, une rallonge électrique ou simplement sa bonne humeur.



Et c'est souvent comme ça que naissent les plus beaux projets !

DES ÉVÉNEMENTS POUR FAIRE VIVRE LES ÉCOLES

L'objectif de Bart'Lustig est simple : créer des événements et des projets qui font vivre les écoles, rassemblent les familles et qui animent le village dans la bonne humeur. Carnaval, bourse aux vélos, vente de chocolats, actions conviviales, projets scolaires ou nouvelles idées à inventer : l'association aime imaginer des rendez-vous conviviaux, utiles et surtout pleins de vie.

Ces événements ont un objectif très concret : récolter des fonds au profit des enfants des trois écoles, afin de financer du matériel pédagogique, des sorties scolaires, des activités ou encore des projets spécifiques. Ils permettent également de créer du lien entre les écoles, de fédérer les familles et, pourquoi pas, de faire revivre de beaux rendez-vous comme la kermesse.

Chaque événement devient ainsi un moment de partage, où parents, enfants, enseignants et habitants peuvent se retrouver autour d'un projet commun.

ENVIE DE DONNER UN COUP DE POUCE AUX PROJETS DES ENFANTS ?

Pour faire vivre tous ces projets, Bart'Lustig a besoin de vous ! En adhérant à l'association, en faisant un don, en proposant une idée ou simplement en offrant un peu de temps, chacun peut participer à sa manière.

La cotisation est de 10 € par famille pour l'année scolaire. Elle permet de soutenir directement les actions menées au profit des enfants des trois écoles et de contribuer aux projets à venir.

Pour adhérer ou soutenir l'association, il suffit de scanner le QR code ci-contre et de se laisser guider via HelloAsso.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BARTENHEIM



Dans le cadre des activités de l'école de musique de Bartenheim, l'orchestre de l'école de musique a donné un petit concert aux écoles élémentaires Charles Péguy et Victor Hugo. Les enfants ont pu découvrir les instruments de musique et prendre des renseignements concernant l'école de musique.

N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site internet :
https://www.musique-bartenheim.fr/



LES SECTIONS DU LIERRE 1 Grand Rue à Bartenheim

LES SENIORS

L'objectif est d'accueillir tous ceux et celles qui désirent trouver ponctuellement un lien de rencontre pour meubler leur solitude ou profiter de quelques loisirs sortant du quotidien. Les rencontres ont lieu **tous les mardis de 14h à 17h dans la salle du Lierre à la Maison pour Tous** pour des jeux de société (scrabble, jeux de cartes, …). L'effectif actuel est environ de 8 personnes, toutes très liées et prêtes à accueillir de nouvelles recrues.

Le **mercredi soir à 20h**, rendez-vous pour des jeux de cartes **dans la salle du Lierre à la Maison pour Tous**

Responsable : Clarisse GROELLY

LA PÉTANQUE

Les rencontres ont lieu **tous les lundis, mercredis et samedis à 15h.**

Le point de rencontre est toujours au centre du village, Place du Marché, où se trouvent trois belles pistes spécialement conçues pour ceux qui aiment se rapprocher au plus près du cochonnet.

Chaque rencontre se déroule dans une ambiance exceptionnelle grâce à la convivialité des participants.

Responsables : Henri BRUCHERT, Michèle SICARD et Horst DIETRICH.

L'ANIMATION

Deux sorties seniors sont prévues par an, en collaboration avec la CLEF, soutenues par la commune de Bartenheim à la hauteur de **10 € pour les personnes de plus de 70 ans**.

Pourquoi ne pas faire une sortie EUROPA-PARK au mois de décembre ?

Pour toutes informations complémentaires, prendre contact avec Horst DIETRICH, président, au 03 89 68 36 00 ou 06 80 14 21 60.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS 14 Grand Rue à Bartenheim

REPAS DES NOËLIES

Dans le cadre des Noëlies de Bartenheim, les membres de l'Association Culture et Loisirs de Bartenheim vous convient à leur traditionnel repas de Noël, le dimanche 13 décembre 2026, à partir de 12h, 14 Grand Rue à Bartenheim.

Menu spécial concocté par les cuisiniers de l'association.

20 € : potage, jambon braisé sauce aux champignons, spätzles ou frites, salade et café

RÉSERVATIONS :
jusqu'au 6 décembre 2026, auprès de Manu WILHELM au 03 89 07 43 61

Dimanche 13 décembre 2026, à partir de 12h : repas des Noëlies

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

L'Association Culture et Loisirs de Bartenheim vous fait part des prochaines dates des représentations pour la saison 2027 pour vous permettre d'anticiper.

Le nom de la pièce est encore secret mais nous espérons vous revoir nombreux.

La vente des billets se fera **à partir du 17 décembre 2026 chez Anne MULLER** (le mardi et le jeudi entre 18h et 20h) - renseignement au 07 63 84 60 58.

REPRÉSENTATIONS

- **Les samedis 30 janvier, 6 février et 13 février 2027**
- **Les dimanches 31 janvier et 7 février 2027**
- **Le vendredi 12 février 2027**

LE PÉRISCOLAIRE LES ROBINSONS L'ESPACE DE VIE SOCIALE COURSE DES RUBANS : 2E ÉDITION

L'année scolaire 2025/2026 aura été une année exigeante pour l'équipe du périscolaire Les Robinsons. Deux défis majeurs ont rythmé les mois précédents.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AFFIRMÉ

Le premier défi était d'ordre éducatif. Convaincues que les enfants apprennent et s'épanouissent davantage lorsqu'on leur fait confiance, les équipes ont choisi de mettre en œuvre des espaces de liberté et de prise de décision.
Concrètement, cela signifie donner aux enfants une véritable place dans l'organisation de leur temps : ils peuvent choisir, proposer, expérimenter et exprimer leurs envies.

Les pédagogies de la libre décision placent l'enfant au cœur des choix qui le concernent, en lui restituant un véritable pouvoir d'agir sur son quotidien. Les équipes ont relevé ce défi avec conviction, affirmant ainsi une orientation pédagogique forte et pleinement cohérente avec les valeurs de l'association La CLEF.

UN BOULEVERSEMENT LOGISTIQUE MAJEUR

Le second défi était d'une tout autre nature. À l'été 2025, la fermeture du site des Robinsons pour travaux a contraint l'association à repenser entièrement son organisation d'accueil. En l'espace de quelques semaines, il a fallu concevoir, aménager et faire vivre deux nouveaux pôles distincts : le foyer Saint-Georges, accueillant désormais les enfants d'âge élémentaire, et la salle Saint-Martin, dédiée aux maternelles.



Avec l'accompagnement des animateurs, les enfants ont contribué à embellir leurs espaces d'accueil en les repeignant.

L'Espace de Vie Sociale repose avant tout sur une idée simple : offrir à chaque habitant un lieu d'échange, de partage et d'initiatives.

L'Espace de Vie Sociale vit grâce à l'implication de chacun. Les habitants y proposent des idées, participent aux activités, portent des projets et contribuent à faire de ce lieu un espace convivial et dynamique.

Une idée à partager ?
Un projet à développer ?
Contactez-nous au 03 89 68 99 87 ou au 07 49 73 00 30.



COURSE DES RUBANS : 2E ÉDITION

Le 6 septembre à l'Espace 2000, rejoignez-nous pour la 2e édition de la Course des Rubans ! Un moment convivial, solidaire et rempli de bonne humeur pour soutenir une belle cause. Que vous soyez marcheur, coureur ou simplement venu partager cet élan de solidarité, votre présence compte.



LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les Établissements Recevant du Public (ERP) tels que les commerces, les restaurants… sont soumis à une **réglementation stricte destinée à garantir la sécurité des personnes et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap**.

Toute modification, création ou transformation d'un ERP peut nécessiter une autorisation administrative préalable. Cette procédure vise à s'assurer que les travaux projetés respectent les exigences du Code de la construction et de l'habitation.

QU'EST-CE QU'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX ?

L'autorisation de travaux est une **démarche administrative obligatoire pour certains travaux réalisés dans un ERP**.

Elle permet à l'administration de vérifier la conformité du projet aux règles de sécurité incendie et d'accessibilité.

Cette autorisation est généralement exigée lorsque les travaux concernent :

- la création d'un ERP ;
- l'aménagement de locaux destinés à recevoir du public ;
- la modification de la distribution intérieure des locaux ;
- les changements susceptibles d'affecter les conditions d'évacuation ;
- les travaux impactant l'accessibilité des personnes handicapées ;
- la modification des installations techniques liées à la sécurité ;
- le changement de propriétaire ;
- le changement de destination du local.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les autorisations de travaux sont encadrées principalement par :

- le Code de la construction et de l'habitation ;
- les règlements de sécurité contre l'incendie applicables aux ERP ;
- la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées.

Selon la nature des travaux, l'autorisation de travaux peut être intégrée à une demande de permis de construire ou faire l'objet d'une procédure distincte.

INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Après dépôt en mairie, le dossier est examiné par les services compétents. Selon les cas, il peut être soumis à l'avis :

- de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- des services instructeurs de la collectivité.

L'administration vérifie notamment le respect des règles d'évacuation, de résistance au feu, de désenfumage, d'éclairage de sécurité et d'accessibilité.

RÉALISATION DES TRAVAUX ET CONTRÔLE

Une fois l'autorisation obtenue, les travaux peuvent être réalisés conformément au projet validé. **Toute modification substantielle en cours de chantier doit faire l'objet d'une nouvelle analyse ou d'une demande complémentaire.**

Dans certains cas, une **visite de réception** peut être organisée avant l'ouverture ou la réouverture de l'établissement afin de vérifier la conformité des travaux réalisés.

SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT

La réalisation de travaux sans autorisation préalable ou en contradiction avec l'autorisation accordée peut entraîner :

- l'interruption des travaux ;
- des sanctions administratives ou pénales ;
- le refus d'ouverture au public ;
- la fermeture administrative de l'établissement.

Les responsabilités du maître d'ouvrage et de l'exploitant peuvent également être engagées en cas d'accident.

CONCLUSION

L'autorisation de travaux constitue une étape essentielle dans tout projet concernant un ERP. Au-delà de son caractère obligatoire, elle permet de garantir la sécurité des usagers et l'accessibilité des locaux.

Une préparation rigoureuse du dossier et une bonne anticipation des contraintes réglementaires contribuent à sécuriser le projet et à faciliter son aboutissement.

Pour tout renseignement, prenez contact avec le service police réglementation de la mairie.

BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ

La commune de Bartenheim tient à saluer le geste de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bartenheim lors de la soirée du bal tricolore du 11 juillet .

Alors que les festivités s'achevaient, nos sapeurs-pompiers ont fait preuve d'une réactivité et d'un esprit de corps exemplaires. Informés de l'**incendie majeur survenu rue du Sipes à Rosenau**, ils ont immédiatement fait le choix de la solidarité et apporté une partie de leur logistique de restauration (repas, boissons et desserts) aux 70 soldats du feu mobilisés sur place.



Ce geste, aussi spontané que significatif, illustre parfaitement les valeurs fondamentales d'entraide et de fraternité qui animent nos corps de secours.

Bravo à tous pour cette action qui place le service d'autrui au-dessus de tout.

ÉPISODE ORAGEUX DU 16 JUILLET : LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L'ACTION

Le 16 juillet dernier, Bartenheim a dû faire face à un violent épisode orageux. Cette épreuve climatique, bien que soudaine, a mis en lumière la remarquable réactivité de nos services et la force de la solidarité qui anime notre commune.



MOBILISATION SUR TOUS LES FRONTS

Dès les premiers signes de l'orage, les services techniques communaux et les sapeurs-pompiers se sont immédiatement mobilisés pour sécuriser les secteurs sinistrés.



Au total, une quinzaine d'interventions ont été nécessaires sur le territoire de Bartenheim, principalement pour répondre à des chutes d'arbres sur la voie publique et sécuriser des toitures endommagées ou découvertes.

BILAN DU SONDAGE ZONE 30 BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE

Suite à la réunion de quartier de 2025 à Bartenheim-la-Chaussée, une zone 30 test a été mise en place en janvier 2026.

Après 6 mois de fonctionnement, un sondage réalisé d'abord auprès des riverains immédiats de la zone 30 par le biais d'un coupon réponse puis à l'ensemble des usagers par internet a permis d'analyser les attentes des citoyens.



L'enquête, menée durant le mois de mai et de juin, avait pour objectif de statuer sur le maintien ou le retrait de la zone 30.

En fonction de ces résultats la commune se donne encore 2 mois de réflexion pour optimiser la sécurité de cette zone.

- Nombre de réponses papier : 63
- Nombre de réponses internet : 133
- **Total : 196 soit 60,5% pour le retrait et 39,5% pour le maintien**



Noces de Diamant de Liliane et Jean-Paul BURGET,
le 21.01.2026



Gérard KEIFLIN, 80 ans le 09.02.2026



Denise PIQUEREZ, 80 ans le 01.03.2026



Germaine KEIFLIN, 95 ans le 19.03.2026



Léa HENNA 90 ans le 28.03.2026



Jean-Pierre DISS, 90 ans le 24.04.2026



Noces de Palissandre de Céline et Georges THURNHERR,
le 29.04.2026



Pierre SEGURET, 95 ans le 13.05.26

PHOTOS ANNIVERSAIRES



Éliane LAINÉ, 90 ans le 23.05.2026



Jean-Paul SCHIBENY, 80 ans le 08.06.2026



Alain DOERLER, 80 ans le 02.07.2026



Noces d'Or de Myriam et Serge VAGNER, le 23.07.2026

Et aussi...

- 90 ans de Cécile ROSENBLATT le 05.12.2025
- Noces de Palissandre de Marie-Rose et Henri KEIFLIN le 23.12.2025
- 90 ans de Marie EHRET le 09.01.2026
- 80 ans de Paul NASS le 12.01.2026
- 90 ans de Henri KEIFLIN le 13.01.2026
- 80 ans de Yolande CORTINOVIS le 23.03.2026
- 80 ans de André DISS le 08.04.2026
- 90 ans de Marthe SCHERMESSER le 10.04.2026
- 80 ans de Domenica SPANO le 11.04.2026
- 80 ans de Ancèle GIEDER le 03.05.2026
- 80 ans de Jean-Pierre STORTZ le 11.06.2026
- 80 ans de Julliette MEISTER le 12.06.2026
- 80 ans de Roger MEYER le 14.07.2026
- 80 ans de René KAEGY le 21.07.2026

ÉTAT CIVIL

JUILLET 2025 à JUIN 2026

Naissances

03.07.2025	Liam, fils de Claude BOULAY et de Marie-Hélène PAQUIER
03.07.2025	Hugo, fils de Claude BOULAY et de Marie-Hélène PAQUIER
27.12.2025	Charlotte , fille de Lionel STAMPFLER et de Pauline BILGER
14.01.2026	Kamilia, fille de Anass MOUISSY et de Karolina MIKULSKA
29.01.2026	Ayaan, fils de Asmin SABANI et de Suada KASI
01.02.2026	Rayan, fils de Maher BEN KHALIL et de Yosra M'RABTI
03.02.2026	Imràn, fils de Faizul OMAR et de Soraya NOUR
10.02.2026	Luna, fille de Nicolas PORCHET et de Anne-Sophie GUGENBERGER
11.02.2026	Miran-Azad, fils de Lutfu COLAK et de Melissa BAGCI
12.03.2026	Viktoriya, fille de Gunter DUVOISIN et de Marie-Elise LEGEAY
18.03.2026	Yashviga, fille de Bharath EZHUMALAI et de Thayotiga YOGENDRAN
23.03.2026	Marie, fille de Mehdi MUESSER et de Célia BREUER
27.03.2026	Evie, fille de Maxime ZAPPELINI et de Laetitia KURTZEMANN
10.04.2026	Luna, fille de Cédric DELAULLE et de Emmanuelle HEITZ
10.04.2026	Emilio, fils de Florian CECERE et de Laura VLYM
22.04.2026	Liv, fille de Jordane L'HOMEL et de Pauline VAUDIN
23.04.2026	Sahel, fils de Oualid BOULBAIR et de Chahinez HEDJEM
12.05.2026	Elyne, fille de Loïc GENG et de Pauline HENGY
14.05.2026	Zoé, fille de Ruben ARENDT et de Marine LANG
15.05.2026	Feridé, fille de Muhamet GUSANI et de Amanda IBRAHIMI
18.05.2026	Olivia, fille de Kevin MEISTER et de Charlotte KOEHL
27.05.2026	Marisa, fille de Gilles ZIMMERMANN et de Caroline SCHWARZ
03.06.2026	Luela, fille de Krenar LAKNA et de Donjeta MAROVCA
27.06.2026	Inès, fille de Sami KHALFALLAH et de Alexandra-Larissa FLORIAN

Mariages

20.12.2025	SCHOLER Maxime et BRUNNER Lauriane
27.12.2025	HIRTZLIN Lucas et PAISOPHA Radanat
14.02.2026	TRIFAN Iulian-Vasile et Mihaela-Iuliana LAVRIC
27.02.2026	MOREIRA DE SOUSA Paulo et HAAS Aurélie
09.05.2026	RAZAFIMANDIMBY Mickaël et Jayne KAROLCZYK CORREIA
16.05.2026	BOULAY Claude et PAQUIER Marie-Hélène
06.06.2026	JUND Olivier et LOEHLE Sarah
06.06.2026	LICHTLE Charly et BERNARD Laura
13.06.2026	FEUERMANN Christophe et LE BRUN Nathalie

Décès

24.11.2025	AGUZZI Claudia
28.12.2025	FEUERMANN née GRIENENBERGER Rita
30.12.2025	REATTO née GERUM Nicole
17.01.2026	REATTO Bernard
04.02.2026	DESSUS-MEHLIN Christian
15.02.2026	GOURMELON Annick
15.03.2026	STEHLIN Gérard
19.04.2026	ZIELINSKI Ambre
20.04.2026	MARCHAL née BRODBECK Monique
21.04.2026	SCHORR Yolande
05.05.2026	WALLET née LE GOFF Gisèle
13.05.2026	KEIFLIN née TSCHAMBER Yvonne
21.05.2026	HASELWANDER Pierre
06.06.2026	BARADEL née ANTOINE Françoise
08.06.2026	GILLIG Robert
14.06.2026	FEUERMANN Odile
16.06.2026	MEYER Joseph

CERTIFICAT DE VIE

Pour l'obtention d'un certificat de vie pour un organisme étranger, merci de vous présenter en personne, en mairie, muni d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.

Ça bouge à Bartenheim !

- **Dimanche 30 août :** bourse aux vêtements et jouets, organisée par le FCB à l'Espace 2000
- **Dimanche 6 septembre** : Course des Rubans, organisée par La Clef à l'Espace 2000
- **Jeudi 10 septembre** : Rencontre économique à la Maison pour Tous
- **Vendredi 11 septembre** : Bratzele Traffa au Bretzel
- **Jeudi 17 septembre** : Café des Aidants à la Maison pour Tous
- **Vendredi 18 septembre** : Bratzele Traffa au Bretzel
- **Samedi 19 septembre** :
 - loto organisé par la Chorale Sainte-Cécile à l'Espace 2000
 - conférence Nicolas Pernot
- **Dimanche 20 septembre** : marché aux puces à Bartenheim-la-Chaussée, organisé par l'association des parents d'élèves Bart'Lustig
- **Vendredi 25 septembre** : conférence Société d'Histoire à 19h30 à la Maison pour Tous
- **Samedi 26 septembre** : Oktoberfest, organisé par les Flaschaputzer Wagges à l'Espace 2000
- **Mercredi 30 septembre** : don du sang, organisé par l'Amicale pour le Don du Sang à l'Espace 2000 de 15h30 à 19h30
- **Vendredi 2 octobre** : - Bratzele Traffa au Bretzel
 - soirée jeux de société à la Maison pour Tous
- **Dimanche 4 octobre** : salon Geek Collector à l'Espace 2000
- **Jeudi 8 octobre** : Café des Aidants à la Maison pour Tous
- **Vendredi 9 octobre** : inauguration de l'Espace de Vie Sociale à la Maison pour Tous
- **Dimanche 11 octobre** : bourse aux jouets, organisée par la Société de Gym à l'Espace 2000
- **Vendredi 16 octobre** : Bratzele Traffa au Bretzel
- **Samedi 17 octobre** : Oktoberfest, organisé par l'Association Unis Alsace à l'Espace 2000
- **Vendredi 23 octobre** : soirée jeux de société à la Maison pour Tous
- **Jeudi 29 octobre** : journée d'information et de prévention AVC
- **Dimanche 1er novembre** : bourse aux jouets et vêtements enfants, organisée par le FCB à l'Espace 2000
- **Du 2 au 7 novembre** : semaine de l'environnement
- **Samedi 7 novembre** :
 - conférence, organisée par l'Association Cactus 676890
 - loto, organisé par l'EJPS à l'Espace 2000
- **Dimanche 15 novembre** : commémoration du 11 novembre à Bartenheim et inauguration du nouveau véhicule de pompiers
- **Vendredi 13 novembre** : conférence organisée par la SHBE à la salle polyvalente de Stetten
- **Jeudi 19 novembre** : Café des Aidants à la Maison pour Tous
- **Samedi 21 novembre** : loto, organisé par la Société de Gym à l'Espace 2000
- **Vendredi 27 novembre** :
 - soirée jeux de société à la Maison pour Tous
 - Tournoi des Vétérans, organisé par le FCB à l'Espace 2000
- **Samedi 5 décembre** : Fête des Aînés à l'Espace 2000
- **Jeudi 10 décembre** : Café des Aidants (aura lieu exceptionnellement à l'accueil jour Amaëlles à Saint-Louis)
- **Du mercredi 9 au dimanche 13 décembre** : Noélies au Bretzel
- **Dimanche 13 décembre** : repas Noélies, organisé par l'Association Culture et Loisirs au Foyer Saint-Georges
- **Samedi 19 et dimanche 20 décembre** : gala de Noël de la Société de Gym à l'Espace 2000

2027

- **Samedi 9 janvier** : loto, organisé par la Société de Gym à l'Espace 2000
- **Dimanche 10 janvier** : repas dansant, organisé par la Société de Gym à l'Espace 2000
- **Jeudi 14 janvier** : Café des Aidants à la Maison pour Tous
- **Samedi 16 et dimanche 17 janvier / Samedi 23 et dimanche 24 janvier** : futsal senior, organisé par le FCB à l'Espace 2000
- **Samedi 30 janvier, dimanche 31 janvier, samedi 6 février, dimanche 7 février, vendredi 12 février et samedi 13 février** : représentations du Théâtre alsacien, organisées par l'Association Culture et Loisirs au foyer Saint-Georges
- **Jeudi 11 février :** Café des Aidants à la Maison pour Tous
- **Samedi 20 février :** loto, organisé par l'AOSOR à l'Espace 2000
- **Du samedi 27 février au samedi 6 mars :** séjour de ski pour les jeunes, organisé par le Service des Sports de la commune
- **Samedi 6 mars :** loto, organisé par la Société de Gym à l'Espace 2000
- **Samedi 13 mars :** Bartenheim Propre « Elsàssputz », rendez-vous au Centre Technique Municipal

Annuaire des services communaux

- **Mairie :**
 9, rue du Général de Gaulle
 68870 BARTENHEIM
 03 89 70 76 00 • mairie@bartenheim.fr
 www.bartenheim.fr



Lundi : 8h30-12h / 16h-18h
Mardi : 10h-12h / 16h-18h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h
Jeudi : 10h-12h / 16h-18h
Vendredi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi

Prise de rendez-vous possible sur le site de Bartenheim

- **Bibliothèque municipale :** 03 89 70 76 10
- **École Charles Péguy :** 03 89 68 30 75
- **École Maternelle Les Lilas :** 03 89 68 35 40
- **École Victor Hugo :** 03 89 25 38 86
- **Accueil périscolaire :** 03 89 68 29 88
- **Multi-accueil Les Confettis :** 03 89 68 99 88

illiwap

Avec **Illiwap**, ne manquez aucune actualité de votre commune ! Évènements, agendas, réunions, incidents,… Recevez toutes les infos sur votre téléphone en téléchargeant l'application gratuite.

d'infos sur
www.bartenheim.fr



Comité de rédaction : Marie-Rose SCHOLER, Chantal KIENLEN, Claude HASSLER, Sylvie AYME, Alain HEINRICH, Emilie KELLER, Nathalie BOHN, Matthieu SCHOCH

Directeur de la publication : Bernard KANNENGIESER
Mise en page : TERADELIS - Montbéliard
Photos : Claude HASSLER, Marie-Christine BROGLIE, Simone SCHWEITZER
Impression : 2 200 exemplaires (imprimerie WILO - 68680 KEMBS)

Ne pas jeter sur la voie publique